

Archives départementales de Lot-et-Garonne
Centre historique - 3 place de Verdun - 47922 Agen cedex 9
Archives contemporaines et d'état civil - Hôtel du Département - 47922 Agen cedex 9
Horaires : lundi au vendredi - 9h-12h30 / 13h30-17h (vend. 16h)

Service éducatif - accueil des classes sur rendez-vous - Professeur : Florent Boudet
Responsable Archives : Laurent Bessières - 05 53 69 42 84
Site Internet : www.cg47.org/archives/
Directeur de publication : Stéphane Capot, directeur - Maquette : M.-C. Saint-Mézard

Anciennes parutions :

- le protestantisme en Agenais
- L'installation du chemin de fer en Lot-et-Garonne
- Le commerce au Moyen-Âge en Agenais
- L'année 1936 en Lot-et-Garonne
- La sorcellerie en Agenais
- Le préfet de Lot-et-Garonne
- L'école de la République
- Hésitations de la démocratie
- Armand Fallières
- Garonne : histoire et mémoire du fleuve
- Le Lot-et-Garonne, terre d'immigration XIX-XX^e siècles
- L'ère des libertés en Agenais, v. 1750-1852
- 1914-1918, les lot-et-garonnais dans la Grande Guerre

AU FIL DU TEMPS

Mai 2016 - n° 17

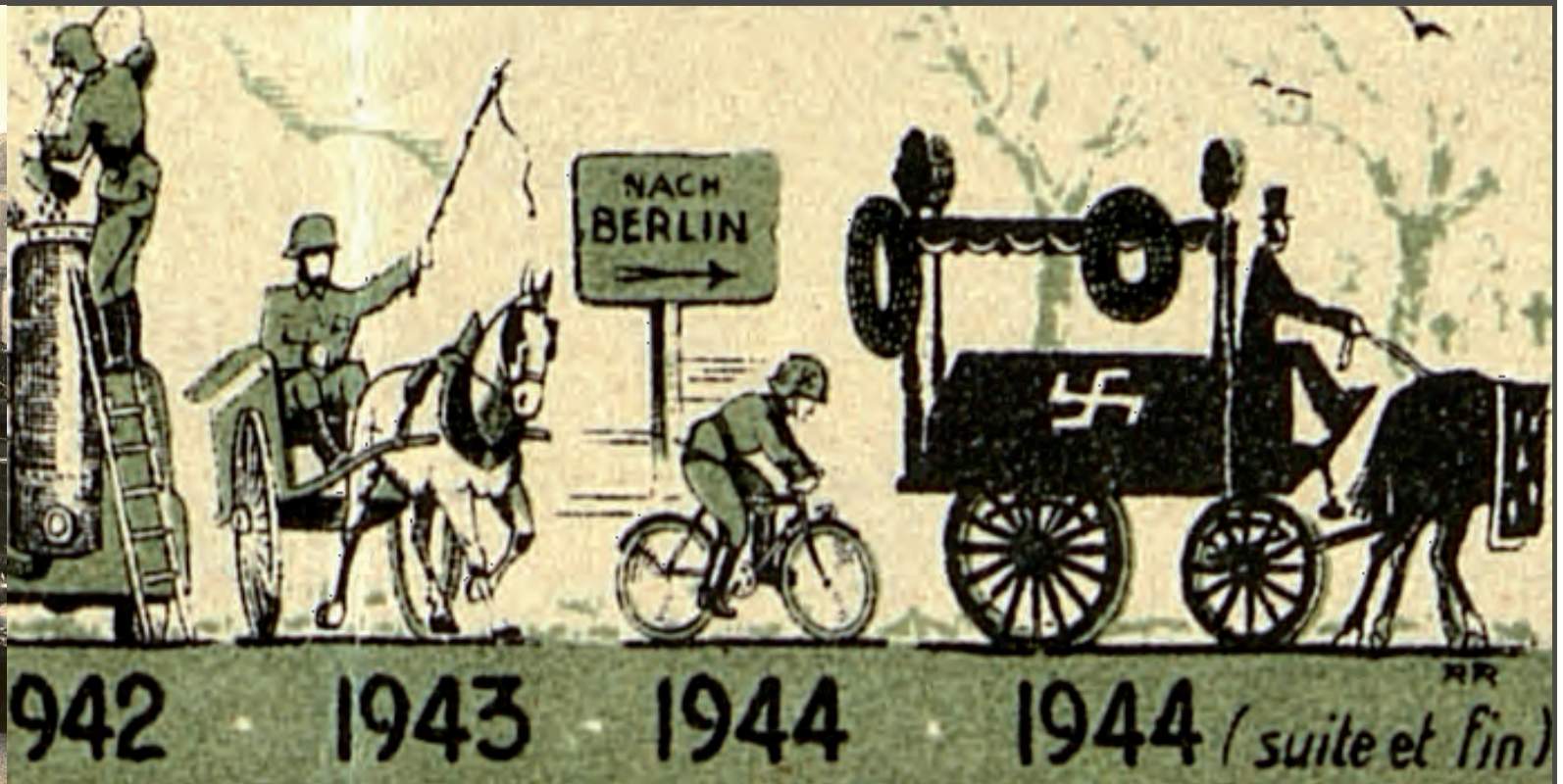
AU FIL DU TEMPS

Le Lot-et-Garonne, été 1944

La libération et la refondation de la République

Nom **CHAPUIS**
Prénoms **Marie - Françoise**
Profession **Conductrice**
Nationalité **Française**
Né le **12 juin 1922**
à **BATHA (Constantine)**
Domicile **8 Place Maréchal Foch**
Taille **1m58** Cheveux **châtains**

SIGNALEMENT : **à Blois**



Pour le 70^e anniversaire de la Libération du département, les Archives départementales vous proposent un nouveau numéro d'*Au fil du temps* découlant directement de l'exposition *Été 44, la Libération du Lot-et-Garonne et de la Gironde rattachée*. Après la mallette pédagogique consacrée en 2004 à la propagande en Lot-et-Garonne pendant la Seconde Guerre mondiale, une étude, en partie nouvelle, voit le jour grâce aux apports d'une collecte continue et aux travaux des historiens spécialistes reconnus de la période pour le Sud-Ouest, Jean-Pierre Koscielniak et Philippe Souleau. Le mécanisme de libération du département est ainsi analysé au travers des luttes politiques et militaires opposant les forces collaborationnistes et occupantes à la Résistance et du lent et difficile retour à la légalité républicaine.

Pour saisir les enjeux de ce terrible épisode, il est nécessaire de resituer le département au début de l'année 1944, au moment même où le régime de Vichy se radicalise et où l'occupation militaire allemande est la plus dure. Sur un territoire élargi à dix cantons de Gironde libre, au carrefour stratégique Atlantique-Méditerranée et Pyrénées-Massif central, les Allemands et la Résistance se disputent la vallée de la Garonne. Dans un climat de danger permanent, provoqué par la politique de terreur de la Milice et des Allemands, l'armée des ombres s'organise, renouvelle ses chefs, se renforce, et, lors du débarquement allié en Normandie, sort les armes, libérant éphémèrement quelques villes de l'Albret et des Landes. C'est aussi à cette époque que les autorités clandestines de la Résistance se préparent au sein du Comité départemental de Libération (CDL) à prendre et à assurer la transition du pouvoir. Ainsi, le processus de Libération ne peut se comprendre qu'à travers ses différentes phases préparatoire, militaire et institutionnelle.

Au cours de l'été 1944 ponctué d'événements exceptionnels et tragiques, les populations civiles vivent au rythme des combats – des exactions de l'occupant, notamment d'une arrière garde de la division *Das Reich* – mais aussi des faux maquis. Dans un climat de guerre civile, le régime de Vichy vacille au profit d'un ordre résistant qui gagne l'essentiel du département, à l'exception de l'axe garonnais toujours sous la botte en cette fin juillet. Le débarquement de Provence sonne alors la retraite des forces militaires allemandes du sud de la France, selon un schéma très éloigné du mythe de l'insurrection nationale : la majorité des villes sont abandonnées sans combat par l'occupant, à l'exception de Langon, théâtre de violents affrontements du 22 au 24 août.

Face à sa libération, la population oscille entre liesse et tristesse tandis que les autorités de la Résistance s'emparent des lieux de pouvoirs pour faciliter la transition démocratique. Durant cette période, encore agitée, la société tente de se reconstruire moralement et matériellement dans un climat d'épuration et de violence aggravé par les difficultés de ravitaillement. Les signes de vie démocratique (liberté de la presse et de réunion) concourent à ce renouveau alors que les premiers hommages aux martyrs rappellent les sacrifices consentis. Pour autant, de nombreux Lot-et-Garonnais poursuivent la guerre – une poignée dans la *Waffen-SS* et plusieurs milliers dans l'armée de libération sur les fronts oubliés et de l'est de la France – ou sont absents, prisonniers, déportés et requis au travail en Allemagne. La parenthèse du conflit peine à se clore sur un monde nouveau promis par le Conseil national de la Résistance (CNR) tant les rancœurs et les blessures demeurent profondes.

Pour éclairer ces événements, Florent Boudet, professeur du service éducatif des Archives, propose aux enseignants du primaire, du collège et du lycée un livret pédagogique. Bâti en trois parties (Le régime de Vichy / Les violences de l'été / Le rétablissement de la légalité républicaine), celui-ci s'appuie sur quatre-vingt documents locaux inédits agrémentés de parcours pédagogiques. Titres et sous-titres du dossier se veulent volontairement peu problématisés afin de favoriser la réflexion du lecteur. Les intitulés des documents et leurs notices sont eux aussi conçus pour permettre à l'élève de découvrir par lui-même l'essentiel des informations. Ce livret est en outre appelé à s'enrichir de représentations cartographiques, en partie inédites, élaborées pour l'exposition des Archives et trouvera un prolongement avec la mallette pédagogique recelant fac-similés plastifiés, témoignages sonores d'acteurs comme de témoins locaux, questionnaires et ouvrages historiques.

Il faut souhaiter que les élèves, par le biais de ces outils, découvrent des pans récents d'histoire locale mal maîtrisée bien qu'entendue dans leur famille.

Pascal De Toffoli

Archiviste aux Archives départementales de Lot-et-Garonne

Évènements départementaux

1944

5 janvier : Neuf Lot-et-Garonnais, condamnés à mort par un tribunal militaire allemand, sont fusillés à Toulouse

27 janvier : Arrestation par la *Sipo-SD* de Gérard Duvergé, chef départemental MUR

28 janvier : Le secrétaire départemental de la Milice est abattu à Agen

19 février : Insurrection dans la prison d'Eysses. douze détenus sont condamnés à mort par une cour martiale et fusillés le 23 février

27 mars : Albert Cambon, responsable MUR, est abattu à Agen par la police de sûreté allemande

8 avril : Cinq résistants de Lot-et-Garonne et Gironde rattachée, condamnés à mort par un tribunal militaire allemand, sont fusillés à Toulouse

21 avril : Grande rafle allemande dans les chantiers forestiers des Landes

3 mai : Constitution du CDL par la Résistance départementale

21 mai : Rafle de la 2^e division *SS Das Reich* dans la région de Lacapelle-Biron

30 mai : 1121 détenus d'Eysses sont livrés aux *SS* et déportés avec les otages de Lacapelle-Biron

7 juin : Évènements de Castelculier (château de Laclotte) et de Saint-Pierre-de-Clairac, opérations des *SS* et de la Milice contre des résistants et la population

8 juin : Les miliciens du département sont appelés à rejoindre le château de Ferron

9 juin : Arrestation de personnalités lot-et-garonnaises par les Allemands

13 juin : Combats d'Astaffort entre des résistants et des miliciens accompagnés de soldats allemands

14 juin : Bombardement de Houeillès par l'aviation allemande

20 juin : Expédition sanglante des *SS* en Albret

23 juin : Exécution de forains tziganes à Saint-Sixte par des *SS*

14 juillet : 11 résistants sont abattus à Tourliac

20-22 juillet : Violents combats dans la région d'Arx-Sos-Gueyze

2 août : Création par le CDL d'un tribunal révolutionnaire à Cancon pour juger les collaborateurs

9-10 août : Bombardement, par l'aviation alliée puis allemande, du château de Ferron

16-17 août : Les miliciens quittent le département en direction de Toulouse ; accrochage à Saint-Jean-de-Thurac

19 août : Libération d'Agen et de Bazas

20 août : Libération d'Aiguillon, de Tonneins et de Villeneuve

21 août : Libération de Marmande

7 octobre : Première audience du tribunal militaire d'Agen

7 novembre : Ouverture solennelle de la cour de justice d'Agen

1945

5 janvier : Exécution du gestapiste Prosper Delpuch dit *Bouboule* au Polygone d'Agen

18 janvier : Première audience de la chambre civique d'Agen

Évènements nationaux

1944

10 janvier : Le chef du Gouvernement de Vichy, Laval délègue à Darnand, chef de la Milice, l'autorité sur l'ensemble des forces de police

20 janvier : Loi créant les cours martiales de la Milice

1^{er} février : Création officielle des Forces françaises de l'intérieur (FFI)

3 février : Les troupes allemandes sont autorisées à répondre immédiatement par le feu en cas d'attaque par la Résistance

4 mars : Les troupes allemandes reçoivent l'ordre de fusiller sur le champs tout résistant pris les armes à la main

15 mars : Programme du Conseil national de la Résistance (CNR) : « Les jours heureux »

21 avril : Ordonnance du CFLN sur l'organisation des pouvoirs publics une fois la France libérée

2 juin : Création à Alger du Gouvernement provisoire de la République française (GPRF)

6 juin : Débarquement allié en Normandie, Pétain demande aux Français de rester en dehors des combats

10 juin : Massacre d'Oradour-sur-Glane par la division *SS Das Reich*

13 juin : Darnand est nommé secrétaire d'État à l'Intérieur

14 juin : Premier discours de De Gaulle à Bayeux (Normandie) et installation du premier délégué du Gouvernement provisoire pour les territoires libérés

28 juin : Exécution par la Résistance du secrétaire d'État à l'Information et à la Propagande de Vichy, Philippe Henriot

31 juillet : En Normandie, percée des Alliés à Avranches

15 août : Débarquement franco-américain en Provence

20 août : Libération de Toulouse

25 août : Libération de Paris, Paris redevient capitale de la France

28 août : Libération de Bordeaux

6 septembre : Composition du gouvernement provisoire avec à sa tête le général de Gaulle

13 septembre : Les Alliés entrent sur le territoire allemand

16-17 septembre : Visite du général de Gaulle chef du GPRF à Toulouse puis à Bordeaux. Il visitera près de 100 villes en 13 mois

19-20 septembre : Décrets de dissolution des unités FFI avec la possibilité d'intégrer l'armée régulière

21 octobre : Le GPRF est reconnu par les Américains

28 octobre : Décret de dissolution des groupes armés (milices patriotiques)

Décembre : Premières nationalisations (marine marchande)

1945

Avril-mai : Élections municipales, vote des femmes pour la 1^{ère} fois

7 mai : Capitulation de la dernière poche allemande du Médoc

8-9 mai : Capitulation de l'Allemagne

Glossaire

Alliés : Ce sont les pays qui luttèrent ensemble contre les forces de l'Axe (Allemagne, Italie jusqu'en septembre 1943, Japon...). Il s'agit essentiellement des Etats-Unis, de l'URSS et du Royaume-Uni.

Bataillon Arthur et **Bataillon Prosper** : voir FTPF.

Comité départemental de Libération : voir CDL.

CDL : Les « Comités départementaux de Libération » ont été créés par l'ordonnance du 21 avril 1944 du Gouvernement provisoire de la République française, présidé par Charles de Gaulle dans le but de rétablir au plus vite les conditions de vie d'avant guerre. Ils dépendent du **Conseil national de la Résistance (CNR)**. Leur action était d'abord armée, appuyée sur les Forces françaises de l'intérieur (FFI), contre l'oppression exercée par les Allemands. Ils assurèrent l'administration civile en attendant la libération du département et le rétablissement des institutions locales et départementales. Celui de Lot-et-Garonne fut constitué le 3 mai 1944. Le 22 août 1944 à la libération d'Agen, ce comité élargi à tous les mouvements de résistance du département fut placé sous contrôle du **commissaire de la République** de la région de Toulouse.

CFL : les « Corps Francs de Libération » sont le regroupement des mouvements de Résistance de l'Armée Secrète et des maquis des **MUR** dont le groupe Vény, d'obédience socialiste, est une composante à partir de juillet 1943.

CFLN : le Comité français de Libération nationale, créé le 3 juin 1943 à Alger, est le gouvernement de la France libre né de la fusion de celui d'Alger et de celui de Londres. Dirigé par De Gaulle, seul, à partir d'octobre 1943 il deviendra Gouvernement provisoire de la République française (**GPFR**) à partir du 3 juin 1944.

CNR : le Conseil national de la Résistance créée en mai 1943, autour de Jean Moulin, est composé des délégués de mouvements de la Résistance, de partis politiques et de syndicats opposés à Vichy. Son but est de coordonner la Résistance et ses objectifs sont de préparer le retour à la République et à la démocratie sur de nouvelles bases (nationalisations, Sécurité sociale, par exemple). Au moment de l'insurrection il organisa la mise en place des comités de Libération (**Comités départementaux de la Libération (CDL)**) puis, à l'échelon municipal, Comités locaux de la Libération (CLL) dans le but de permettre au CNR de jouer un rôle de gouvernement à la Libération. Il est d'obédience gaulliste.

Commissaires (régionaux de la République) : Sous l'autorité directe du général de Gaulle, ils sont chargés de rétablir la légalité républicaine (libertés et autorité de l'Etat) lors de la Libération de la France à partir de mai 1944 jusqu'en mars 1946.

Corps-Franc Pommiers : Voir **ORA**, c'est en janvier-mars 1943 que le Corps-Franc Pommiers s'implante en Lot-et-Garonne.

Das Reich : La 2^e SS Panzer Grenadier Division ***das Reich*** est plus connue sous le nom de Division ***das Reich***. Elle est encadrée par des officiers **SS** et son état-major est installé à Montauban. Elle venait du front de l'Est où elle avait mené une guerre de terreur. Parmi les 50 cantonnements de la division : Valence d'Agen, Moissac, Port-Sainte-Marie, Aiguillon, Tonneins et Houeillès.

EM : Etat-major, c'est à dire les dirigeants militaires.

FFI : Les « Forces françaises de l'intérieur » sont le résultat de la fusion, en février 1944, des principaux groupements militaires de la Résistance intérieure sous l'autorité politique du Général de Gaulle. Leurs rôles sont d'organiser et d'encadrer la libération militaire du pays ainsi que d'aider les **Comités départementaux de Libération** à rétablir l'ordre républicain et la démocratie.

FFL : Les Forces française libres sont les forces armées ralliées à la France libre que dirige De Gaulle.

FTPF : Les « Francs-tireurs et partisans français » sont une formation de combat de la Résistance créée en 1942 en zone occupée autour du parti communiste clandestin (mais pas seulement). Ils se composent d'unités de guérilla et de sabotage au sein du Front national.

FTP-MOI : Les « Francs-tireurs et partisans de la main d'œuvre immigrée » sont une branche des FTPF qui regroupe des ressortissants étrangers.

FM : Fusil mitrailleur.

FN : « **Front national** de lutte pour la libération et l'indépendance de la France », mouvement de la Résistance intérieure fondé par le parti communiste.

Gestapo : police secrète d'Etat du parti nazi qui a pour but d'éliminer les adversaires du régime en Allemagne et dans les pays occupés. Elle est composée de policiers allemands mais aussi d'un nombre important d'agents français recrutés sur place et elle emploie aussi des indicateurs français qui livrent des informations et dénoncent (d'après le Musée départemental de la Résistance et de la Déportation de la Haute-Garonne). Voir **Sipo-SD**.

GMR : Les « Groupes mobiles de réserve », créés en juillet 1941, étaient des unités paramilitaires dépendantes de la police de Vichy. Ils seront employés dans la lutte contre les maquis en 1943 et 1944.

GPFR : Le « Gouvernement provisoire de la République française » est créé à Alger le 3 juin 1944 et s'installe à Paris à partir du 31 août 1944 où il remplace l'Etat français (de Vichy). Il représente la nation française, afin d'éviter l'administration par les Alliés de la France libérée. Il assure le rétablissement des institutions républicaines tout en poursuivant la guerre au côté des Alliés. Il est présidé par le général de Gaulle et regroupe toutes les composantes de la Résistance.

LVF : La « Légion des volontaires français contre le bolchévisme » est une organisation militaire qui se bat en URSS sous l'uniforme allemand.

Maquis : Désigne aussi bien un groupe de résistants que le lieu où ils se cachent.

MUR : Les « Mouvements unis de la Résistance » regroupent à partir de janvier 1943 l'ensemble des mouvements de résistance de la zone sud.

Milice française, milicien, franc-garde : La Milice est une organisation politique créée en janvier 1943 par le gouvernement de Vichy. Son chef nominal est le chef du gouvernement (Laval) mais dans les faits c'est Joseph Darnand qui la dirige. Les miliciens étaient, en principe, soumis aux préfets et les chefs, à tous les échelons et nommés par le président du Conseil (Pétain). Les « francs-gardes » constituaient sa fraction militarisée qui fut utilisée comme police supplétive et lutta contre la Résistance, en liaison avec la police nationale française et les forces allemandes. À partir de 1944, des Cours martiales de la Milice exercent une justice expéditive sans respect des principes du droit (torture, assassinats...).

Milices patriotiques : Elles sont créées en janvier 1944 pour être au coeur de « l'insurrection populaire » au moment de la Libération en organisant la lutte armée. Elles furent encouragées par le **CNR** et souvent composées par des militants communistes. Elles portent aussi le nom de milices ouvrières.

MUR : Les « Mouvements unis de la résistance » regroupent à partir de janvier 1943 l'ensemble des mouvements de résistance de la zone sud.

ORA : L'Organisation de résistance de l'armée est une formation de combat créée en janvier 1943 à la suite de l'invasion allemande de la zone « libre » en novembre 1942. Elle se disait apolitique et regroupait d'anciens militaires français. Le « Corps-Franc Pommiers » en est une composante.

PS : Parti socialiste, en fait la SFIO (« Section française de l'internationale ouvrière »), clandestine.

PC : «Parti communiste français », clandestin sous l'occupation.

PPF : le « Parti populaire français » est d'inspiration fasciste. Il collabore avec les Allemands.

Renseignements généraux : Dépendants de la Police nationale les **RG** avaient pour principal objectif d'enseigner le gouvernement sur tout mouvement pouvant porter atteinte aux intérêts de l'Etat. Ils collaboraient avec les diverses polices allemandes notamment dans la lutte contre les résistants, les prisonniers évadés, les juifs et les **réfractaires** au **STO**.

Réfractaires : Français qui refusent de partir travailler en Allemagne (**STO**) et qui se cachent.

SS : La **SS** est la branche la plus dure et la plus répressive des troupes d'occupation allemandes. C'est l'abréviation de l'allemand **Schutzstaffel**, «échelon de protection ». Au départ cette organisation paramilitaire et policière nazie a pour but d'assurer la protection personnelle d'Hitler. A partir de 1933, en Allemagne puis durant la Seconde guerre mondiale dans les pays occupés la **SS** instaure la terreur. Elle pourchasse les opposants potentiels, les communistes, les juifs, les résistants. Des unités de sa branche militaire, la **Waffen-SS**, dont faisait partie la division ***Das Reich***, stationna dans le Lot-et-Garonne à partir d'avril 1944.

Sipo-SD : La « **Sicherheitspolizei und Sicherheitsdienst** » est la police de sécurité allemande c'est à dire le service de renseignements et de police **SS** chargé de la répression de la population locale et de la lutte contre la Résistance, le communisme et les ressortissants juifs. Sa section politique et policière, la «**Geheime Staatspolizei**» (la **Gestapo**) est plus connue.

STO : « Service du travail obligatoire » mis en place par le gouvernement de Vichy en février 1943 sur la demande des Allemands pour fournir de la main d'oeuvre aux industries du Reich. Sur 700 000 demandés, seulement 170 000 travailleurs se rendirent réellement en Allemagne. Les Allemands firent alors des rafles. Au total cela concerna plus de 600 000 personnes.

Tribunal militaire spécial : Cette juridiction exceptionnelle, aussi appelée cour martiale ou tribunal populaire, fut établie à l'initiative des organisations issues de la Résistance - FFI, FTP, comités de Libération- et des **commissaires de la République** (ceux qui remplacent les préfets de Vichy) afin de juger des faits de collaboration. En Lot-et-Garonne il fonctionna du 7 octobre au début du mois de novembre 1944, date de son remplacement par la cour de justice.

Vény (groupe) : Ce groupe de résistants rattachés à l'**AS** (l'Armée secrète) est d'obédience socialiste.

Wehrmacht : Nom porté par l'armée régulière allemande durant le III^e Reich. Elle participe aux actions menées par la **Gestapo**, avec la division **SS Das Reich**.

L'ordre milicien

1.1.1 Des hommes

1. Photographie du milicien Alix P, [1943-1944]

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1738 W 37, dossier 533



Réputé pour son acharnement, il a participé à nombre d'expéditions miliciennes contre les maquisards. Il fut condamné le 6 décembre 1945, par contumace, à la peine de mort et à la confiscation de ses biens.



2. Photographie d'un groupe de miliciens, parc du château de Ferron (commune de Tonneins), [1943-1944]

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1738 W 46, dossier 618

Le château de Ferron est le siège départemental de la franc-garde de la Milice.

1.1.2 Une idéologie



3. Carte de milicien d'Yvon P., Vichy, 11 mai 1944

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1738 W 3, dossier 206

Avec environ 450 hommes au plus fort de son recrutement, la Milice lot-et-garonnaise est la plus dynamique du Sud-Ouest.



4. Papillon de la Milice française, s. d.

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1 W 385

Le régime de Vichy se radicalise, la Résistance s'organise

1.1.3 Des pratiques

5. Lettre de Noël Mareschi, Aix-en-Provence, 6 mars 1946

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1738 W 53, dossier 655 bis

camarades en les qualifiant d'individus très dangereux et qu'il fallait les « soigner ».

J'affirme qu'il avait le sens de son travail. car il était très satisfait de son travail.

J'accuse également la femme de Schivo d'avoir frappé des camarades déjà brutalement par les S.S. et de s'être acharnée sur eux. Je l'ai vu aussi embrasser les S.S., en montrant grandement sa joie de nous voir maltraités.

J'accuse aussi le tueur Alexandre (garde de Corps du sinistre Schivo) de nous avoir menacé chaque fois qu'il venait dans les préaux en compagnie du directeur et de nous avoir terrorisé avec sa mitraillette.

Je puis dire qu'à cette époque la terreur régnait dans la Centrale.

C'est au nom de tous nos camarades fusillés et morts en déportation par la faute de ces sinistres individus, que je vous demande M. le Président, d'appliquer le châtiment exemplaire qui leur convient.

Espérant que, bientôt, justice sera faite et que nous serons tous vengés.

Je vous prie d'agréer Monsieur le Président l'expression de ma haute considération.

Noël Mareschi

P.S. Je me tiens à votre entière disposition si vous le jugez utile.

Noël Mareschi
Ex-Détenu Patriote de la
Centrale d'Eysses
Passagé de Dachau - Châteaubriant

Aix en Provence le 6/3/46

Monsieur le Président

Je salue Mareschi Noël le 25/12/45 à St Cannat (B.du.R.) et demeurant actuellement au 49 rue d'Ignat à Aix en Provence déclare sous la foi du serment ce qui suit :

J'accuse le milicien Schivo, dès son arrivée à la Centrale comme nouveau directeur de s'être présenté dans les préaux, faisant le salut hitlerien et de nous avoir menacé constamment et entre autre de nous avoir déclaré les phrases suivantes : « Je vous materai et je vous forai tous fusiller ».

Je l'accuse aussi d'avoir terrorisé le personnel surveillant.

Je l'accuse aussi, de m'avoir fait mettre contre le mur du préau 1 avec 6 autres camarades et d'avoir donné aux G.M.R. l'ordre suivant :

« Je vous donne l'ordre de tirer aux manchettes gentes qui ils foront ».

Je l'accuse aussi d'avoir fait faire des cercueils à la manière de la prison. Bien avant que la sentence de mort soit prononcée contre nos 12 camarades ce fait je l'ai entendu et vu de mes propres yeux.

Je sais de notoriété publique qu'en temps que directeur de la Centrale il a assisté à la Cour Martiale qui a condamné à mort nos 12 camarades et que notre regretté ami Henri Allegias l'avait condamné à mort.

Je l'accuse formellement d'avoir été présent le jour de notre déportation et de nous avoir livré aux S.S. et d'avoir signalé certains de nos

Printemps 1944

6. Déposition de Jean Perry dans le cadre de la commission rogatoire délivrée par le juge d'instruction de la cour de justice à l'encontre d'Yves Audebez, milicien, accusé de trahison, Agen, 19 mars 1945

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1738 W 77, dossier 815

13

Police, Nationale

Commissariat de Police
de
TONNEINS

N° 94/1

Affaire :
Trahison

Inculpé
AUDEBEZ Yves

Témoïn
PERRY Jean

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
~~ETAT FRANÇAIS~~

Commission Rogatoire

L'an mil neuf cent quarante-cinq
et le 19 mars

Nous, LALAGUE Georges, Commissaire de Police de Tonneins,
Officier de Police Judiciaire auxiliaire de Monsieur le Procureur de la
République.

Vu la Commission rogatoire ci-jointe, en date du 13 mars 1945
, à nous délivrée le
par M. BECHADE, Juge d'Instruction du Tri-
bunal de la Cour de Justice subdélégué
et relative à la procédure suivie contre AUDEBEZ Yves
inculpé de trahison

Avons fait comparaître devant nous PERRY Jean, 55 ans, fr-
çais, marié, 3 enfants, cultivateur, demeurant à Saint-P-
re, Commune de Saint-Gayrand

Lequel, après avoir déclaré n'être parent, allié, ni serviteur
de l'inculpé et avoir prêté serment de dire toute la vérité, rien que
la vérité, a déposé comme suit :

"J'ai été interné à Ferron du 22 mai au 10 août
1944. Lorsque j'ai été arrêté, AUDEBEZ était présent.
Il était en tenue de Milicien et en armé.
Il avait deux galons et semblait, en fait, être
Chef à Ferron. Même DELILLE semblait recevoir des or-
dres de lui. Pendant 7 heures, à 3 reprises différentes
j'ai été maltraité par AUDEBEZ qui procédait à mon
interrogatoire. Ils m'ont fait déshabiller, mettre à
noux sur une règle, flanqué des coups de cravaches et
des coups de poings. Ils m'ont brûlé tout le corps
la bouche et l'anus avec un petit appareil électrique
semblable à celui qu'utilisent les docteurs pour les
des pointes de feu. Ils m'ont également fait coucher
à terre et m'ont piétiné. AUDEBEZ était le plus féroce
AUDEBEZ est parti à maintes reprises en expédi-
tion. Je l'ai vu plusieurs fois en compagnie d'Alien-
et de Bouboule, lorsqu'ils venaient à Ferron.

.../...

Quelques jours après mon arrestation AUDEBEZ est
revenu chez moi avec PRATS et plusieurs autres et m'a
déroqué de nombreux objets dont un poste de TSF.

Il persiste et signe
Le Commissaire de Police

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Commissariat de Police de Tonneins

Le régime de Vichy se radicalise, la Résistance s'organise

1.2 L'occupant et la répression

1.2.1 La collaboration

7. Note du colonel allemand de la place d'Agen au préfet Jean Destarac, 12 janvier 1943

Arch. nat. F¹⁰ 1164

Monsieur le Préfet,

Depuis un mois je suis dans votre région avec mes troupes et je suis l'Officier Allemand le plus aîné dans ceci comme en AGEN. L'Allemagne n'a pas voulu cette guerre contre la France. Nous ne sommes pas venus de plaisir dans la France qui n'était pas occupée jusqu'alors. Vous connaissez bien les causes sérieuses pourquoi nous sommes venus ici. Nous voulons sauver le peuple français du bolchévisme, de la plutocratie judaïque, du chaos qui veut détruire toute la culture. Nous connaissons le malheur de la France qui est causé par la Guerre perdue de 1940.

Nous ne voulons pas augmenter ce malheur parce que nous sommes ici.

La population française de votre région se comportait bien envers les troupes allemandes, ce que j'approuve bien. Nous n'avons pas de haine contre les Français dans notre cœur et nous n'avons pas pris les mesures que les Français ont pris à l'occasion de l'occupation de la Rhénanie et du bassin de la Ruhr contre la population allemande. Cet état de la situation concernant vous restera, si la population de votre Préfecture se comporte dans la même manière et quand il n'y a pas d'actes de sabotage quelconques.

Je vous prie, Monsieur le Préfet, d'influer sur votre population dans ce sens mentionné. C'est à cause de celà que je fais ma visite, dans l'espoir que l'attitude et le terme soient les mêmes et qu'il y ait une collaboration entre nous.

Monsieur le Préfet, si vous avez quelque désir concernant nous, laissez-les nous savoir. La confiance de l'un à l'autre est la base d'amitié entre nos deux Nations de culture et où il est possible qu'il n'y a pas de versement de sang entre nos deux grands peuples pour tout le futur.

C'est le désir sincère de moi et de nous tous qui sont de bonne volonté.

8. Lettre du préfet de Lot-et-Garonne au colonel allemand responsable de la place d'Agen, Agen, 26 janvier 1943

Arch. nat. F¹⁰ 1164

Mon Colonel,

J'ai été très sensible à la visite que vous avez bien voulu me faire à l'occasion de votre installation dans la Région Agenaise, et je vous renouvelle les remerciements que je vous ai déjà adressés de vive voix à ce moment.

Collaborateur fidèle du Chef du Gouvernement Pierre LAVAL, non seulement par devoir mais par conviction personnelle, je puis vous donner l'assurance que mon effort constant tiendra à ce que ses directives soient strictement observées et appliquées.

Ainsi je l'espère, par une mutuelle compréhension, se développeront entre nos deux pays des liens de confiance, puis d'amitié qui rendront plus facile le moment venu, l'organisation du Continent Européen.

Vous avez bien voulu observer que l'attitude de la population de mon département à l'égard de vos troupes n'avait donné lieu jusqu'ici à aucune remarque désobligeante. Cette constatation m'a été très agréable et j'espère que l'impression favorable du début persistera car non plus nous n'avons pas de haine contre l'Allemagne dont les savants, les artisans, les libérateurs ont contribué si largement à l'éclat de notre civilisation.

Je souhaite donc que votre séjour parmi nous nous aide les uns et les autres à mieux nous comprendre, à mieux nous aimer, pour le plus grand bien de nos populations, pour la grandeur de l'Europe de demain.

Préfet de Lot-et-Garonne

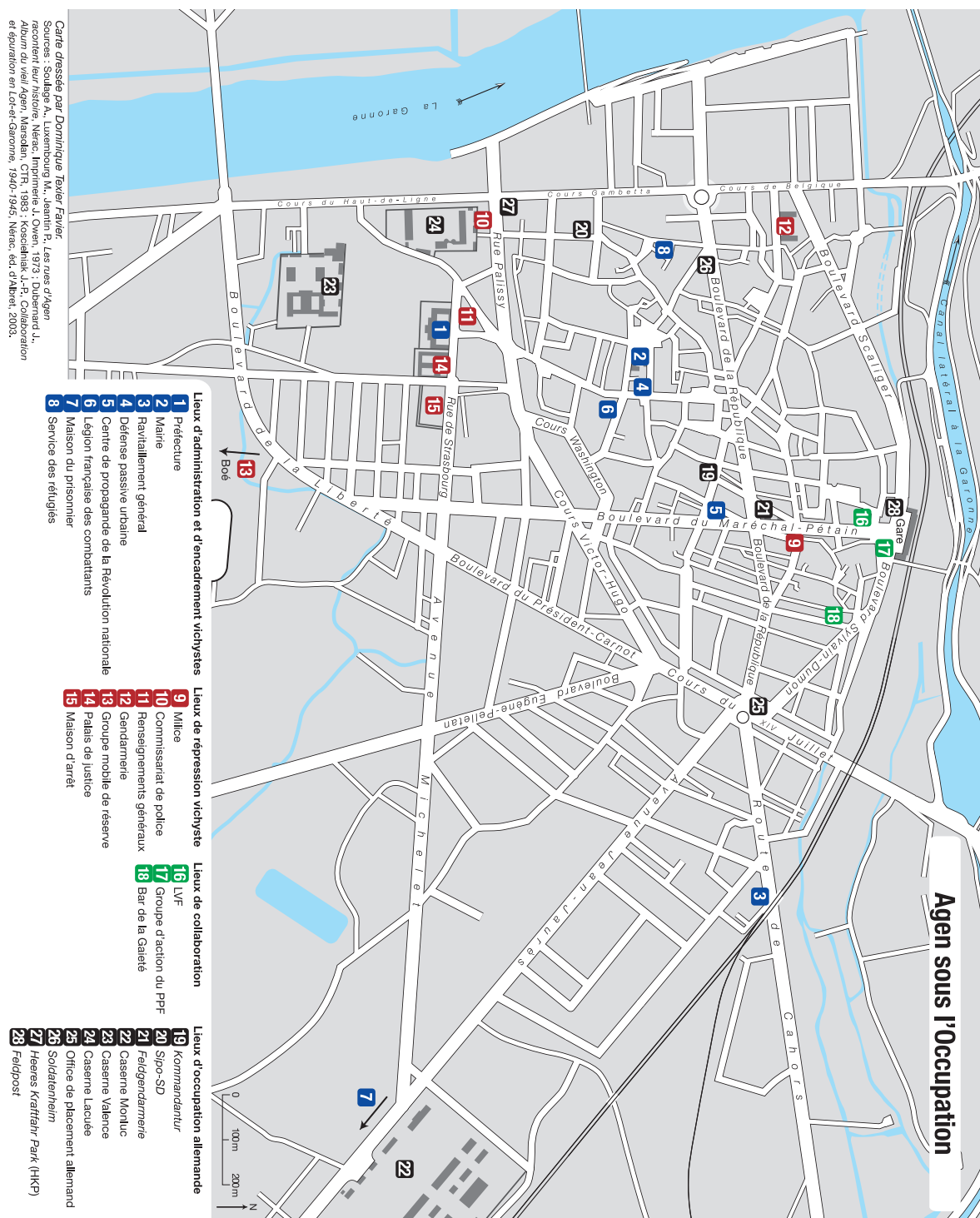
AGEN, le 26 janvier 1943

J. DESTARAC

1.2.2 L'Occupation

9. Plan d' « Agen sous l'Occupation »

Localisation des lieux du pouvoir allemand et de la Collaboration à Agen



Le régime de Vichy se radicalise, la Résistance s'organise

10. Photographie de la *Sipo-SD* en opération.

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1738 W 34, dossier 488



11. Extraits de la lettre écrite par Jean-Roger Blancheton, cultivateur à Neuffons (Gironde), à sa famille, depuis sa prison à Toulouse ; papillon manuscrit ; photographie

Collection particulière Chausse Blancheton

Membre FFI du groupe de Monségur, Jean Blancheton fut arrêté par des Allemands à son domicile le 5 septembre 1943 puis incarcéré à Toulouse. Jugé le 8 avril 1944 pour avoir caché des armes, il est condamné à mort, exécuté le soir même et son corps jeté dans une fosse à Bordelongue.

Toulouse 8 Avril 1944
 Ma chère Mon Perrot Ma chère mère
 Mon cher Père Ma chère sœur Marie
 Mon cher Jean frère

Je viens à l'instant de passer
~~mon~~ jugement qui ne me pas
 de ~~libération~~ ~~donc~~ je ne s
 ferois le regret de ne plus voir
 moi je crois vous signalez tous par ici
 je suis été arrêté. Je enfin la seule
 chose que je vous dit fait fait mon
 devoir de Français

Je madame tout profond à mon
 Père et ma mère je ~~la~~ vous demande
 pardon du mal que souvent je vous
 ai fait et de celui que je vous fait
 maintenant vous aurez quand même

A

Après ce mauvais passage vous
 aurez auprès de vous tel après vous
 le sang de la famille qui restera
 donc je vous recommande mes chers
 Parents d'avoir beaucoup de courage
 et surtout vous serez récompensés
 je l'espère
 Je vous souhaite une longue vie et vos
 derniers jours plus heureux. Je vous embrasse
 comme jamais n'ai fait
 Votre fils Roger

Ma tendre et cher époux
 Pour toi chérie je sais que je te fait
 par ses mots une peine qui sera longue
 à supporter. Je trouve que je ne
 croyais pas en arrivant la pour si peu
 de chose que j'avais fait c'est comme
 souvent dans ma vie la malice
 comme argent j'avais sur moi à
 mon arrestation environ 380fr. que

B

Comme Testament, je deman
 de ~~ce~~ si qu'aucune cérémo
 nie religieuse ne soit faite
 que je sois inhumé en
 France

C

Je préfère vous dire la
 vérité ce soir samedi
 vers 5 heures. Je serez
 parti par les Dames.
 à Toulouse
 Adieu

D



Photographie de Roger Jean Blancheton

Collection particulière Chausse Blancheton

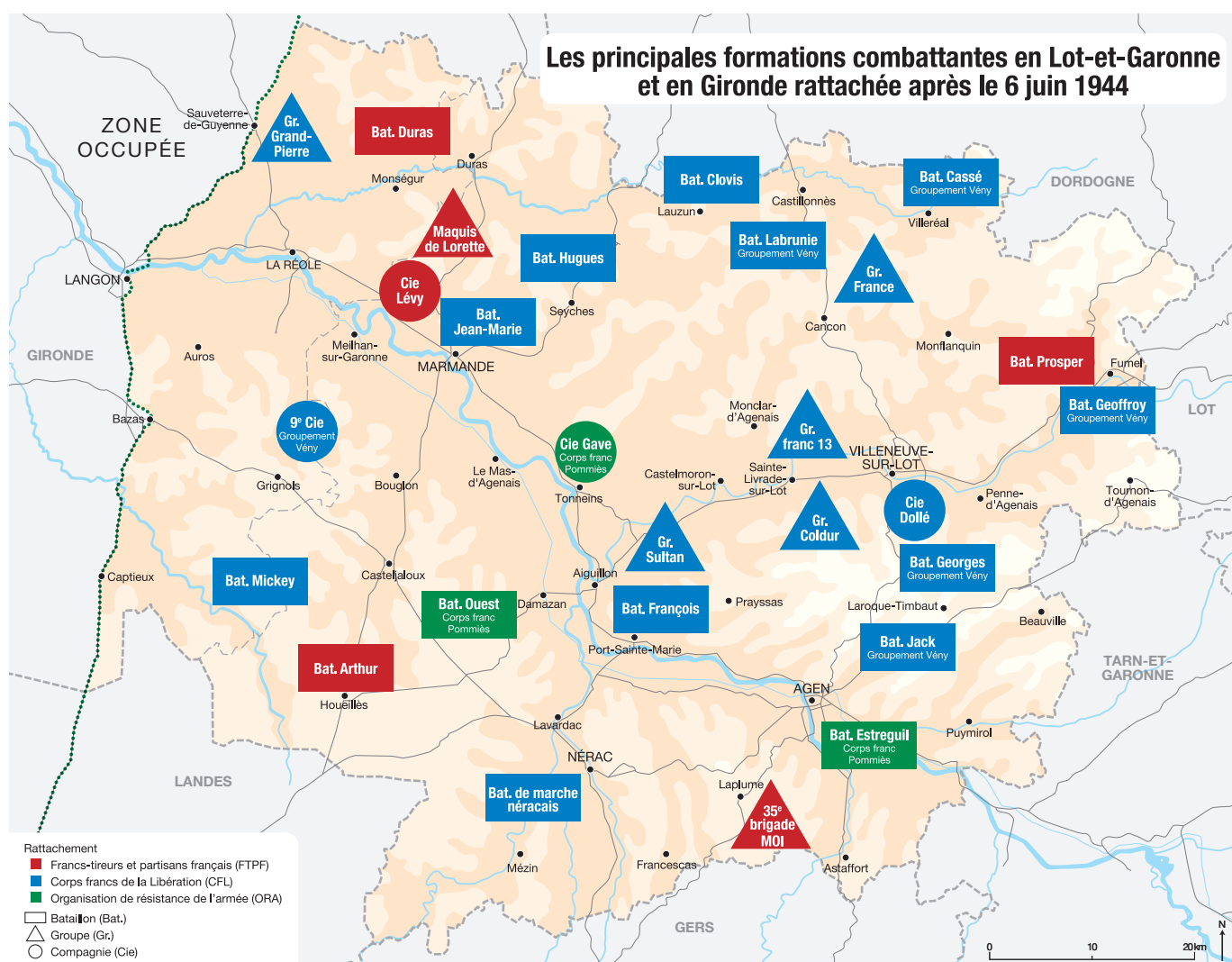
Le régime de Vichy se radicalise, la Résistance s'organise

1.3 Une terre de Résistance ?

1.3.1 Où ?

12. Carte de localisation des différentes formations résistances du Lot-et-Garonne

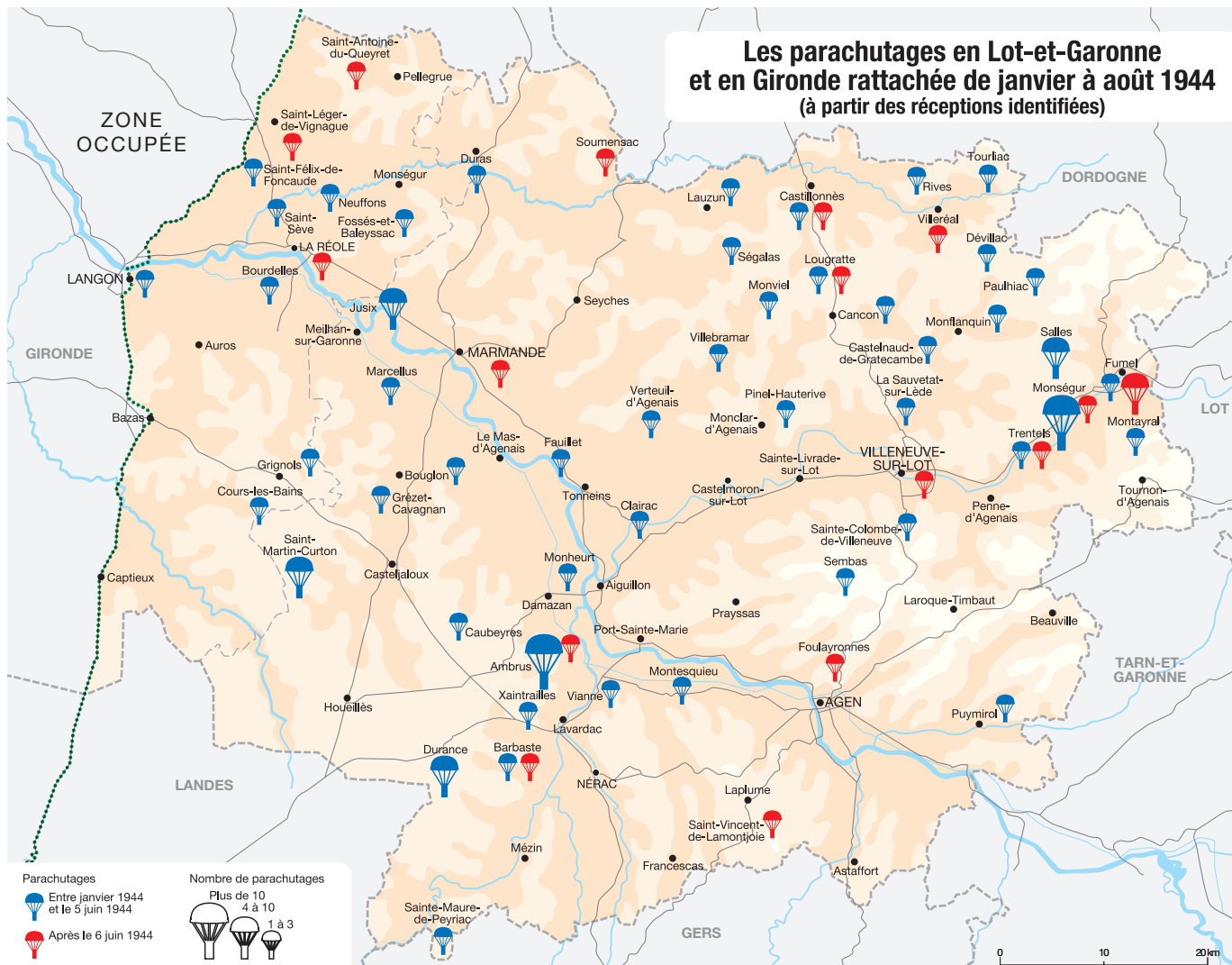
Association Mémoire de la Résistance en Lot-et-Garonne, 2011



Sources : Association Mémoire de la Résistance en Lot-et-Garonne, *La Résistance en Lot-et-Garonne*, CD-Rom, AERI, 2011 ; Souleau Ph., *La ligne de démarcation en Gironde, 1940-1944*, Périgueux, éd. Fanlac, 1998.

13. Carte de localisation des parachutages alliés en faveur des maquis du Lot-et-Garonne

Association Mémoire de la Résistance en Lot-et-Garonne, 2011



Carte dressée par Dominique Texier Favier.

Sources : Arch. dép. Lot-et-Garonne, 1 W et 1825 W ; Koscielniak J.-P., *Il pleut mais l'été viendra... la Résistance en pays d'Albret*, Nérac, éd. Les Amis du Vieux Nérac, 1990 ;

Lareynie B., *Résistances en pays tonneinois (1940-1944)*, Tonneins, éd. La Mémoire du Fleuve, 2003 ; Souleau Ph., *La ligne de démarcation en Gironde 1940-1944*, Périgueux, éd. Fanlac, 1998.

Le régime de Vichy se radicalise, la Résistance s'organise

1.3.2 Quelles actions ?

14. Coupons d'alimentation pour le premier semestre 1944

Collection particulière Jean-Pierre Koscielniak

Emplacement pour le collage éventuel d'une feuille supplémentaire.

18 SEM 44
17 SEM 44
TITRE : 1725
FEUILLE SEMESTRIELLE DE COUPONS
2e SEMESTRE 1944

La loi punit des peines les plus graves, et notamment des travaux forcés à perpétuité, la contrefaçon, le trafic et la mise en circulation irrégulière des titres d'alimentation.

CACHET

COUPON SÉPARÉ

18	17	5	3	10	5	3	1
17	4	2	10	4	3	2	1
5	4	3	2	10	5	4	3
3	2	10	5	4	3	2	1
10	5	4	3	2	10	5	4
5	4	3	2	10	5	4	3
3	2	10	5	4	3	2	1
1	1	1	1	1	1	1	1

15. Fausse carte d'identité de Juliette Bordes, pseudo « Juju »

Association Mémoire de la Résistance en Lot-et-Garonne

Jeune institutrice et militante communiste, elle recrutait des jeunes résistants. Elle-même rejoignit le maquis de Duras.

Valable jusqu'au 1er août 1943.

Carte d'identité

Nom **CHAPUIS**
Prénoms **Marie - Louise**
Profession **Conductrice**
Nationalité **Française**
Né le **12 Juin 1922**
à **BETHA (Gironde)**
Domicile **8 Place Maréchal Foch**
SIGNALEMENT :
Taille **1m58** Cheveux **châtains**
Bouche **moyenne** Yeux **gris-bleus**
Visage **ovale** Teint **brun**
Signes particuliers : **Cicatrices**
Jeune Adulte

Signature du Titulaire, **M. Chapuis**

Etabli à **BLOIS (T.O.G.)**
Le **15 Novembre 1942**
Le Maire ou le Commissaire **Clément**

Enregistré sous le N° **2243**

Changements de Domicile

Vu et approuvé le **15 Août 1943**
Cachet Officiel **BOIRONNET, Relleur, Montauban - Téléph. 8.25**

16. Tract manuscrit du Centre uni de la résistance, [1944]

« Jeune de la classe 44... »

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1 W 76

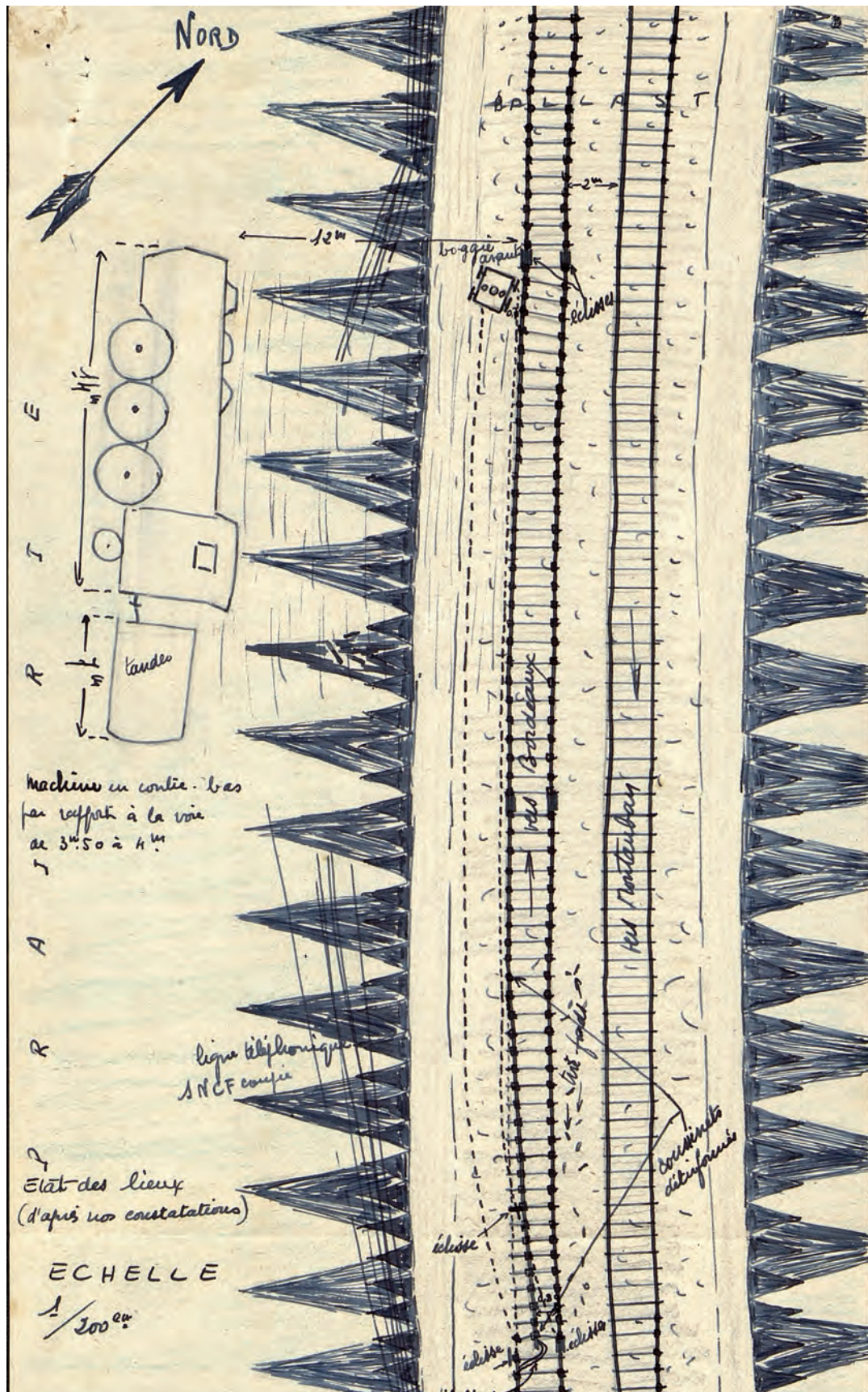
Jeune de la Classe 44
Ne partez pas en Allemagne. Les alliés auront besoin de vous pour chasser l'ennemi. Grig, mettez-vous ! Rejoignez le maquis le c. u. d. R

Printemps 1944

17. Croquis dressé consécutivement au sabotage de la voie ferrée Toulouse-Bordeaux, Lafox, [1^{er} mai 1944]

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 2 U 849

Dans la nuit du 30 avril au 1^{er} mai 1944, des hommes armés, après avoir neutralisé les gardes, ont procédé au sabotage de la voie ferrée. La locomotive a déraillé et s'est couchée sur le côté ; le mécanicien a été blessé et le chauffeur est mort.



Le régime de Vichy se radicalise, la Résistance s'organise

1.3.3 Quels résistants?

18. Photographie du maquis d'Ambrus

Collection particulière Gilbert Toureille

Au matin du 8 juillet 1944, ce maquis est attaqué par plusieurs détachements de la division *Das Reich*. Trois résistants y laisseront la vie.



20. Note de service du colonel Vény relative à l'instruction au maniement des armes, 9 juin 1944

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 149 J 1

GROUPES V E N Y

ETAT - MAJOR

3^e Bureau

N^o.1

P.C. le 9 Juin 1944

NOTE de SERVICE

OBJET

INSTRUCTION

Malgré que plusieurs unités aient déjà pris part au combat, beaucoup de résistants ne possèdent pas encore une connaissance suffisante des armes et des explosifs qui leur sont confiés.

Des séances journalières d'une durée très courte (une heure le matin, une heure le soir) seront consacrées, en conséquence, à l'étude des armes et des explosifs et à leur emploi.

Au cours de ces séances on devra rappeler les principes de l'utilisation du terrain en combat, en particulier dans le cas de la guérilla où le but à atteindre consiste essentiellement à retarder l'ennemi en lui infligeant le plus de pertes possibles, tout en ne se laissant jamais accrocher.

Le Colonel V E N Y
Commandant les Groupes

Destinataires
Région Toulouse (5 exemplaires)
a° Limoges
d° Marseille

19. Résistant de l'Armée Secrète avec un fusil mitrailleur BREN de fabrication canadienne

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1 J 1297



21. Extrait du journal *La Petite Gironde* du 10 février 1944

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 205 Jx 203

Après un engagement, les forces du maintien de l'ordre arrêtent cinq bandits dans le Lot-et-Garonne

Toulouse, 8 février. — Un groupe composé d'environ seize terroristes armés de mortiers, de grenades et de mitraillettes, qui s'était réfugié dans une ferme, à Allons, canton de Houeillès (Lot-et-Garonne), a été attaqué vendredi matin par les forces de police, de gendarmerie et de G.M.R.

Après un sanglant combat, qui a duré toute la journée, la police a réussi à opérer cinq arrestations. Un sixième bandit a été grièvement blessé.

Du côté des représentants de l'ordre, on déplore un mort et deux blessés.

1.3.3 Quels acteurs ?

22. Mosaïque de la Résistance.

Arch. dép. Lot-et-Garonne, collections privées, Association
Mémoire de la Résistance en Lot-et-Garonne



Patricio Moron Rueda
Espagnol, 54 ans
Ouvrier à l'usine de Fumel



Alidou Douma
Soudanais, 25 ans
Cultivateur



Blum Michel
Français, 34 ans
Médecin



Walter Habicht
Allemand, 38 ans
Machiniste à la SMMP de Fumel



Georges Odier
Français, 22 ans
Étudiant



John Torikian
Arménien, 17 ans
Apprenti à la SMMP de Fumel



Nuncia Titonel
Italien, 20 ans
Agriculteur



Pierre Bartholome
Français, 20 ans
Coiffeur



Virgilio stacul
Italien, 50 ans
Agriculteur



De gunzbourg Philippe
Russe, 40 ans
Propriétaire terrien



André Teulé
Français, 24 ans
Charpentier



Juliette Bordes
Française, 27 ans
Institutrice



Hélène Lach
Polonaise, 20 ans
Sans profession



Isaac Luis Casares
Espagnol, 23 ans
Ouvrier



Gardin Simone
Française, 14 ans
Étudiante



Joseph Wachspres
Polonais, 35 ans
Électricien



Goldstein Gustave
Belge, 43 ans
Négociant

2.1 Le signal de l'insurrection

24. Extrait de l'appel du général de Gaulle du 6 juin 1944

Fondation Charles de Gaulle

« La Bataille suprême est engagée !

Après tant de combats, de fureurs, de douleurs, voici venu le choc décisif, le choc tant espéré. Bien entendu, c'est la bataille de France et c'est la bataille de la France !

D'immenses moyens d'attaque, c'est-à-dire pour nous, de secours, ont commencé à déferler à partir des rivages de la vieille Angleterre. Devant ce dernier bastion de l'Europe à l'ouest fut arrêté naguère la marée de l'oppression allemande. Voici qu'il est aujourd'hui la base de départ de l'offensive de la liberté. La France, submergée depuis quatre ans, mais non point réduite, ni vaincue, la France est debout pour y prendre part.

Pour les fils de France, où qu'ils soient, le devoir simple et sacré est de combattre par tous les moyens dont ils disposent. Il s'agit de détruire l'ennemi, l'ennemi qui écrase et souille la patrie, l'ennemi détesté, l'ennemi déshonoré. »

24 bis. Extrait de l'appel du général de Gaulle du 18 juin 1940

au moment où Pétain renonce à poursuivre le combat contre l'Allemagne

Source : Fondation Charles de Gaulle

« (...) Certes, nous avons été, nous sommes, submergés par la force mécanique, terrestre et aérienne, de l'ennemi.

(...) Mais le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître ? La défaite est-elle définitive ? Non !

Croyez-moi, moi qui vous parle en connaissance de cause et vous dis que rien n'est perdu pour la France. Les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire.

Car la France n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle a un vaste Empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec l'Empire britannique qui tient la mer et continue la lutte. Elle peut, comme l'Angleterre, utiliser sans limites l'immense industrie des Etats-Unis.

Cette guerre n'est pas limitée au territoire malheureux de notre pays. Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France. Cette guerre est une guerre mondiale. (...) Foudroyés aujourd'hui par la force mécanique, nous pourrions vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure. Le destin du monde est là.

Moi, Général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, avec leurs armes ou sans leurs armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi.

Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas. (...) »

25. Extrait du journal *L'Union* du samedi 10 juin 1944, qui retranscrit le message du Maréchal Pétain, chef de l'État français, radiodiffusé le 6 juin 1944.

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 55 Jx 1

"Français, les armées allemandes et anglo-saxonnes sont aux prises sur notre sol. La France devient ainsi un champ de bataille. Fonctionnaires, agents des services publics, cheminots, ouvriers, demeurez fermes à vos postes pour maintenir la vie de la nation et accomplir les tâches qui vous incombent. Français, n'aggravez pas nos malheurs par des actes qui risqueraient d'appeler sur vous de tragiques représailles. Ce seraient d'innocentes populations françaises qui en subiraient les conséquences. N'écoutez pas ceux qui, cherchant à exploiter notre détresse, conduiraient le pays au désastre. La France ne se sauvera qu'en observant la discipline la plus rigoureuse. Obéissez donc aux ordres du gouvernement. Que chacun reste face à son devoir. Les circonstances de la bataille pourront conduire l'armée allemande à prendre des dispositions spéciales dans les zones de combat. Acceptez cette nécessité, c'est une recommandation instantane que je vous fais dans l'intérêt de votre sauvegarde. Je vous adjure, Français, de penser avant tout au péril mortel que courrait notre pays si ce solennel avertissement n'était pas entendu."

L'insurrection du 6 juin et les violences de l'été 1944

2.1.2 La mobilisation de tous

26. Note de Johann Zorn, responsable de la police de sûreté allemande, au préfet de Lot-et-Garonne, Agen, 7 juin 1944

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1 W 395

Le Commandeur
de la police de la sûreté
et de la SD à TOULOUSE
Service AGEN.

AGEN, le 7 Juin 1944

54/44

A Monsieur le Préfet
du Lot-et-Garonne
A G E N

concerne : Application du couvre feu pour le département du Lot-et-Garonne.
Référence : Ma lettre du 11.3.1944, livre journal N° 54/44.

L'heure du couvre feu est fixée avec effet de suite de 21 heures à 7 heures.

Je vous fais remarquer que durant ce temps fenêtres et portes doivent être fermées, car il sera tiré réellement et non à blanc par les patrouilles militaires.

Laissez-passer ne seront pas données en particulier aux voyageurs. Les voyageurs ne pourront quitter les bâtiments de la gare qu'après 7 heures du matin.

Les personnes possédant des laissez passer permanents, par exemple les docteurs, sage femmes, employés du gaz et de l'eau, de l'électricité de la garde et de la gîte et des voies devront se faire remarquer aux patrouilles militaires et présenter leur laissez passer sans qu'il ne leur soit demandé.

Je vous prie de faire connaître ces décrets encore aujourd'hui à la population.

Veuillez me faire savoir de suite ce qui aura été fait.

signe ZORN.
Directeur du service.

Commissaire police d'Agen
Expédié le
9 JUIN 1944

**M. JOSEPH DARNAND LANCE UN APPEL
AUX FORCES DU MAINTIEN DE L'ORDRE**

LA FRANC-GARDE DE LA MILICE FRANÇAISE
EST MOBILISEE

Paris, 7 juin. — M. Joseph Darnand s'est adressé mercredi soir aux forces du maintien de l'ordre et à la Milice sur les ondes de la radiodiffusion nationale.

Voici le texte de son allocution :

La radio de Londres m'a prêté mercredi matin une déclaration grotesque par laquelle, sans doute, elle voudrait jeter le trouble parmi les forces de l'ordre. Je ne la relèverais pas si je n'y trouvais l'occasion de donner des consignes claires aux troupes dont je suis le chef.

Nous vivons des heures décisives.

Après avoir rappelé l'appel du chef de l'Etat, M. Joseph Darnand définit le rôle de chacun : faire échec au sabotage, traquer les traîtres, rester disciplinés, obéir et servir.

Mais pour lutter contre l'anarchie et le bolchevisme, les rangs des forces d'ordre sont ouverts à tous les Français.

A partir de ce soir, je mobilise la franc-garde de la Milice française. J'appelle tous mes hommes à quitter leur métier, à rassembler leur famille dans des lieux sûrs, puis à rejoindre leurs corps, à se grouper dans leurs centres. Je sais la volonté farouche qui les anime, l'espoir joyeux qui gonfle leur âme de voir revivre une France fière et pure et d'être les artisans de sa nouvelle grandeur. Je sais qu'ils ne reculeront pas devant le don de leur vie.

Je suis sûr que d'autres, qui ont notre idéal français, viendront les rejoindre. La vie bourgeoise est révolue. Il ne faut pas craindre aujourd'hui de vivre dangereusement pour ne pas subir le sort des esclaves qu'on égorge.

Miliciens français, debout. Nous sauverons le pays.

Demain, l'orage sera passé. L'ordre rétabli sur tout notre sol. Nous ferons alors le compte des fidélités et des trahisons. Les traîtres et les défaillants seront châtiés comme ils le méritent, durement. Avec les hommes fidèles, nous ferons la révolution socialiste qu'attend le peuple.

La Petite Gironde

74e ANNÉE
No 26.072

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE

TELEPHONE 60.82
(4 lignes)
et 849.40 (3 lignes)

Le No : 1 franc

8, rue de Cheverus, BORDEAUX

Adr. télégraphique :
Naigironde-Bordeaux

SOLEIL (Lever .. 6h16 | Lune (D. Q. le 13
Coucher 21h46 | N. L. le 20

Ch. post. No 3.247

15^E EDIT.

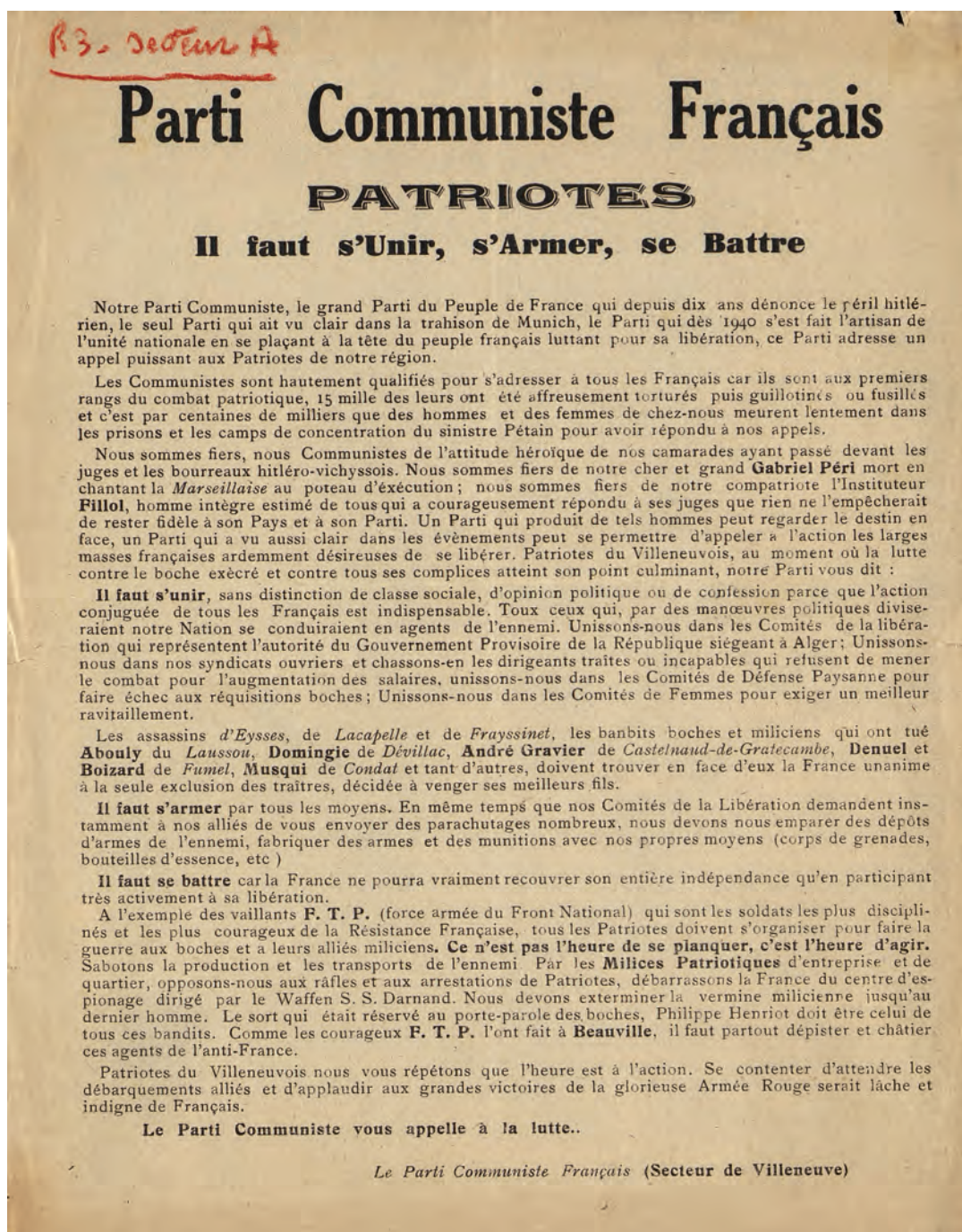
Vendredi
9
Juin
1944
S. Félicien

27. Extrait du journal *La Petite Gironde*, 9 juin 1944 qui reproduit le message de Joseph Darnand, alors secrétaire général au Maintien de l'ordre du gouvernement de Vichy, adressé aux miliciens.

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 205 Jx 203

28. Affiche du Parti communiste français du secteur de Villeneuve-sur-Lot, (après le 6 juin 1944)

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 155 J



29. Brassard de Fernand Robert Muzotte membre du groupe sanitaire Alsace-Lorraine

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 163 J ; Collection particulière (Muzotte)

En 1944, un hôpital de campagne avec une salle d'opérations est installé à Parranquet, près de Villereal.



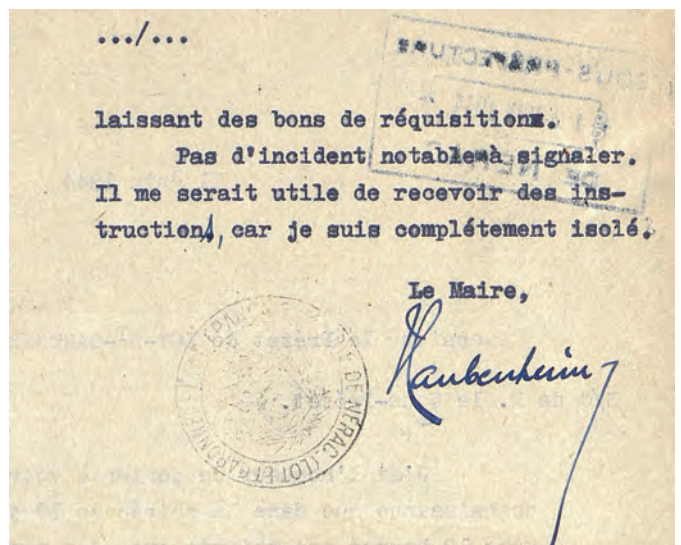
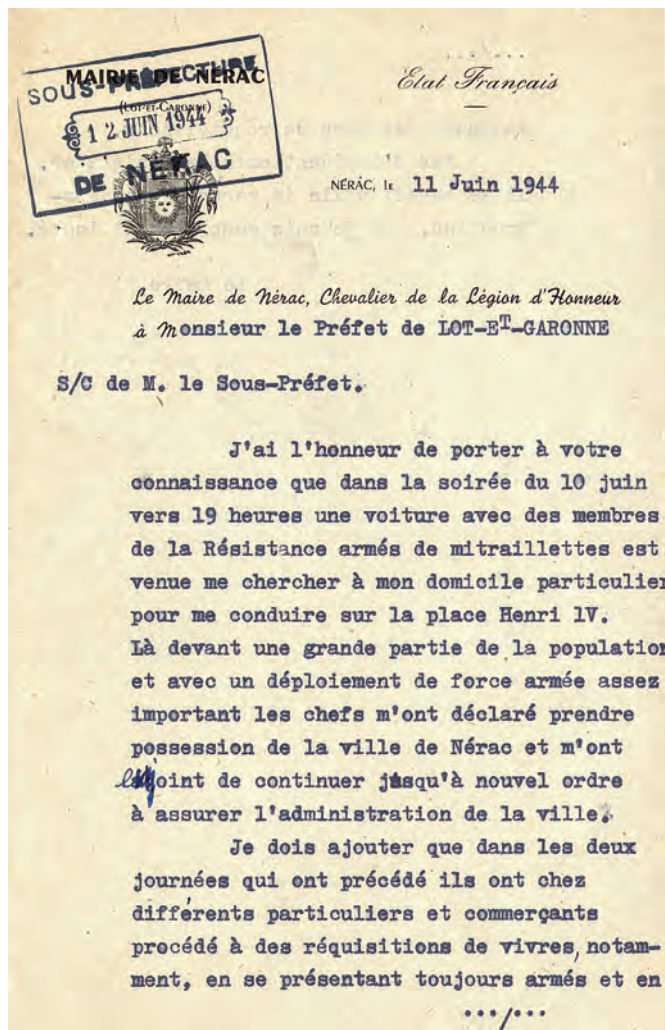
L'insurrection du 6 juin et les violences de l'été 1944

2.2 Le déchaînement des violences

2.2.1 L'offensive des résistants

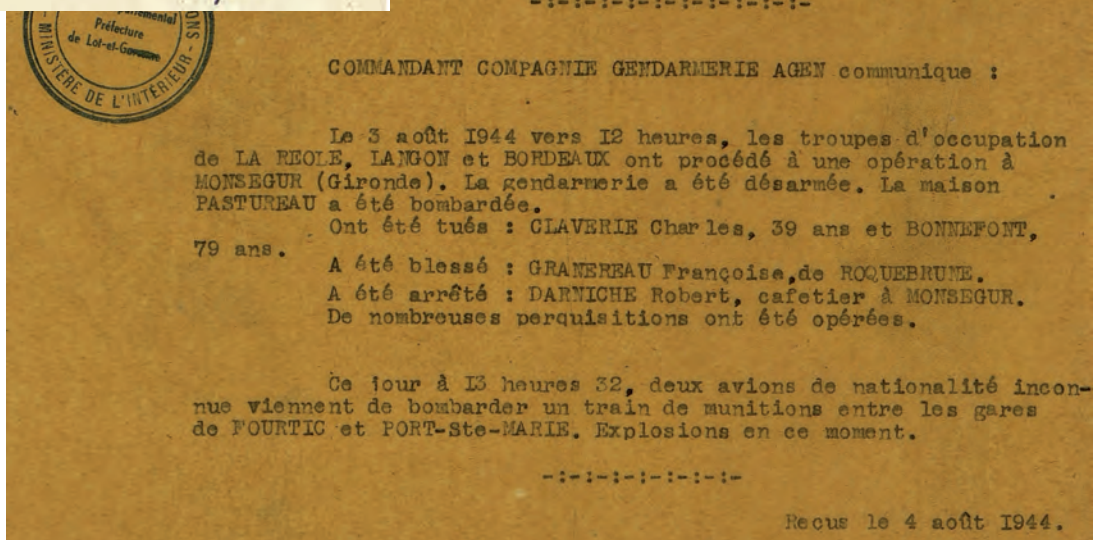
30. Photographie (s.d.) et lettre de Jean Laubenheimer, maire de Nérac de février 1941 à août 1944, au préfet de Lot-et-Garonne, Nérac, 11 juin 1944

Collection de la famille Laubenheimer et Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1 W 411



31. Transcription d'un message téléphonique du commandant de gendarmerie d'Agen, [Agen], 4 août 1944

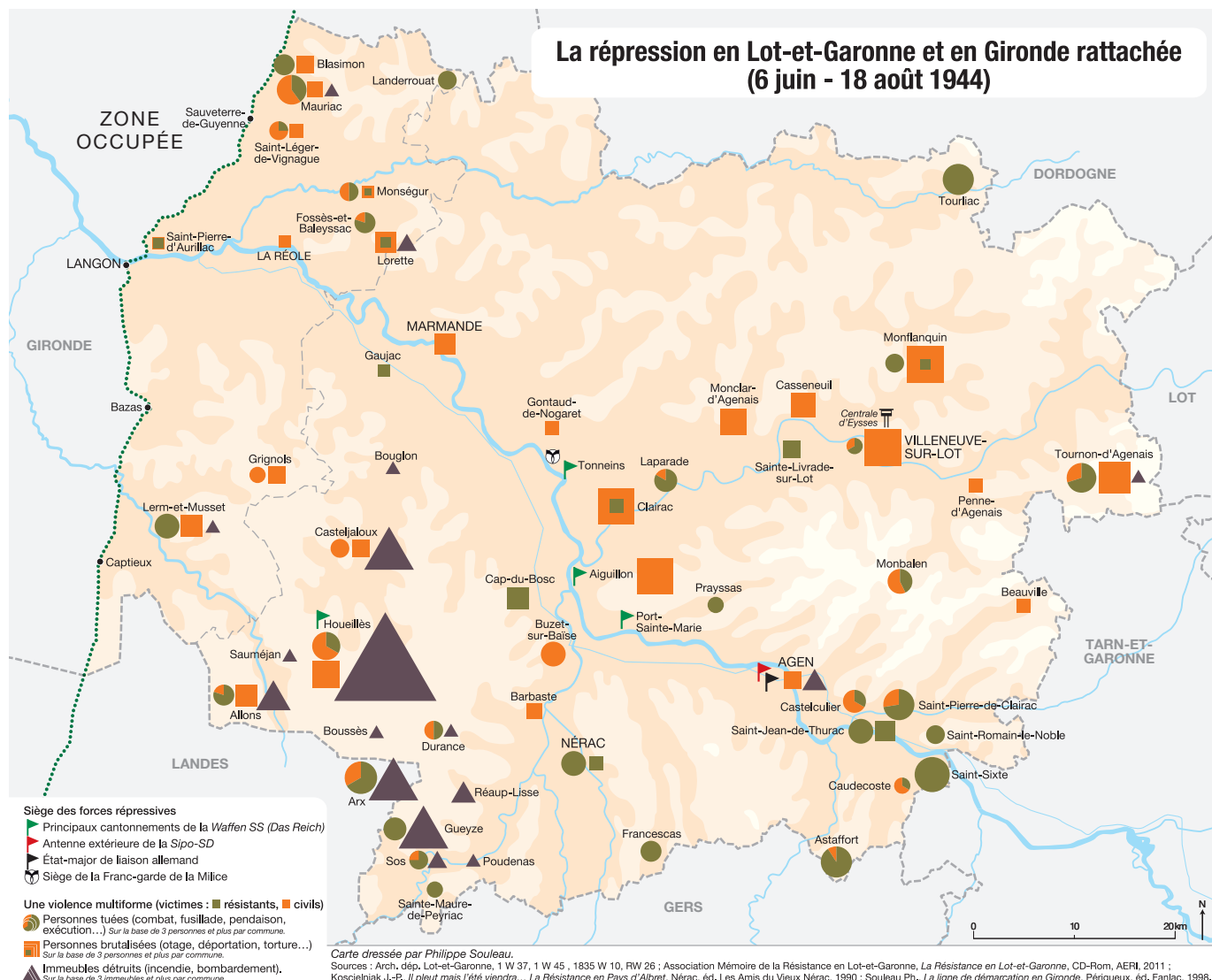
Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1 W 418



2.2.2 La violence de l'occupant

32. Carte des lieux de mémoire de la Résistance

Association Mémoire de la Résistance en Lot-et-Garonne, 2011



33. Photographie de deux sentinelles de la division SS Das Reich cantonnées à Reyniès près de Montauban en 1944

Arch. dép. de Tarn-et-Garonne, 1188 W 98

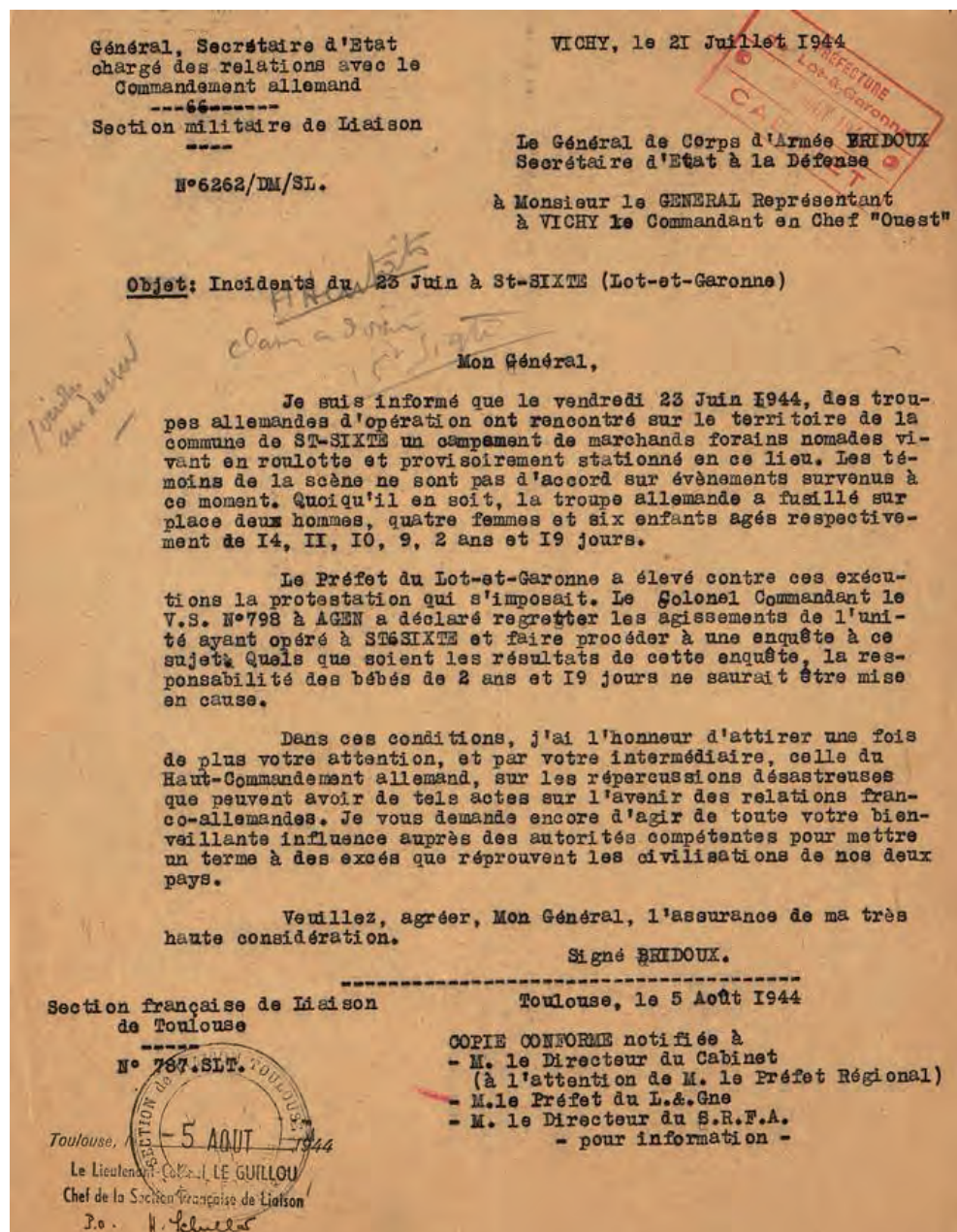
La 2^{ème} SS Panzer Division Das Reich, division blindée, installée dans la région de Montauban en mars-avril 1944 pour réprimer la Résistance, remonte en grande partie vers la Normandie après le débarquement. Cependant, un bataillon s'installe dans la vallée de la Garonne, semant la terreur dans le département.



L'insurrection du 6 juin et les violences de l'été 1944

34. Lettre du secrétaire d'État à la Défense au commandant en chef de la région Ouest, Vichy, 21 juillet 1944

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1 W 417



34 bis. Photographie de la stèle de Saint-Sixte

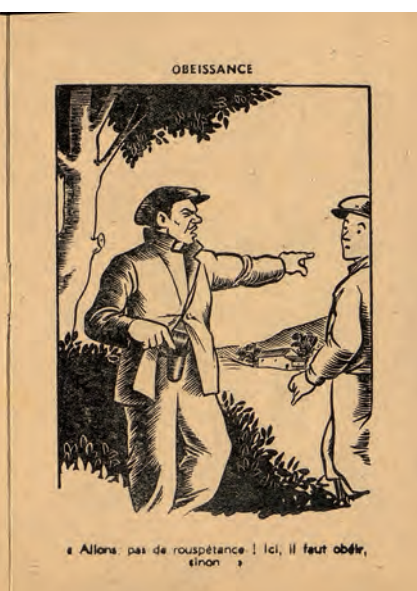
Phot. Chambelland, Xavier. © Département de Lot-et-Garonne



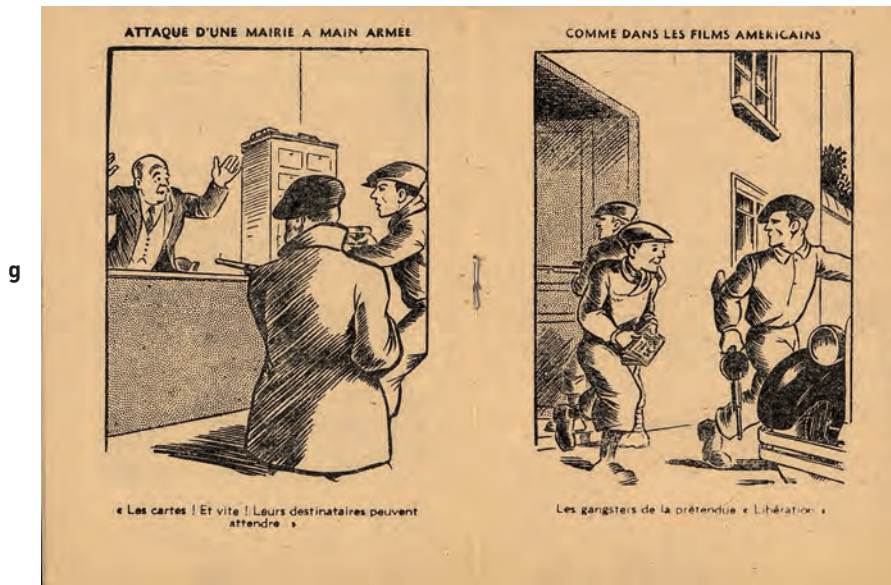
2.2.3 Vers la guerre civile ?

35. Planches d'album dessiné, circa 1944

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1 J 1104



L'insurrection du 6 juin et les violences de l'été 1944



36. Photographie du château de Ferron bombardé

Collection particulière Bernard Lareynie



37. Lettre de l'instituteur d'Engayrac à l'inspecteur de l'enseignement primaire, Engayrac, 29 juin 1944

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, T/W

*Lettre communiquée pour
information au
S. inspecteur à Agen
le 29/06/44*

Engayrac, le 29 - juin 1944
à Monsieur l'Inspecteur Primaire à Agen
20 JUILLET 1944
De Lot-et-Garonne

De très graves événements se passent dans notre
région, depuis une semaine.

Vendredi dernier, 23 courant, les "Maquis" sont
venus à Beauville au milieu de la nuit et ont saisi
chez divers négociants, essence, liasses, ^{paire} sandales et
sucre. Ils ont pris un autobus à St-Etienne.

Le lundi, ils sont revenus, se sont rendus chez
le maire, et l'ont tué, après quoi, ils ont mis le feu
à sa maison, et à l'école; grâce aux secours des
voisins les bâtiments n'ont pas été détruits. Ils ont
ensuite emmené deux hommes, l'un père de famille
l'autre âgé de 23 ans, les corps ont été retrouvés dans
la région de Frespech (arr. de Villeneuve). Ils ont enfin
censé l'exploitation agricole d'un militaire, de Blagnac,
habitant à la limite de la commune de Beauville,
fils de 16 enfants, y ont mis le feu, cependant le
militaire, les ayant aperçus à temps, alors qu'il
travaillait dans sa vigne, a pu se sauver après
avoir essuyé des coups de feu.

Mardi, on a enterré le maire, sans incident.

Hier, on a enterré le père de famille et
probablement l'autre militaire, qui est de Marcou.

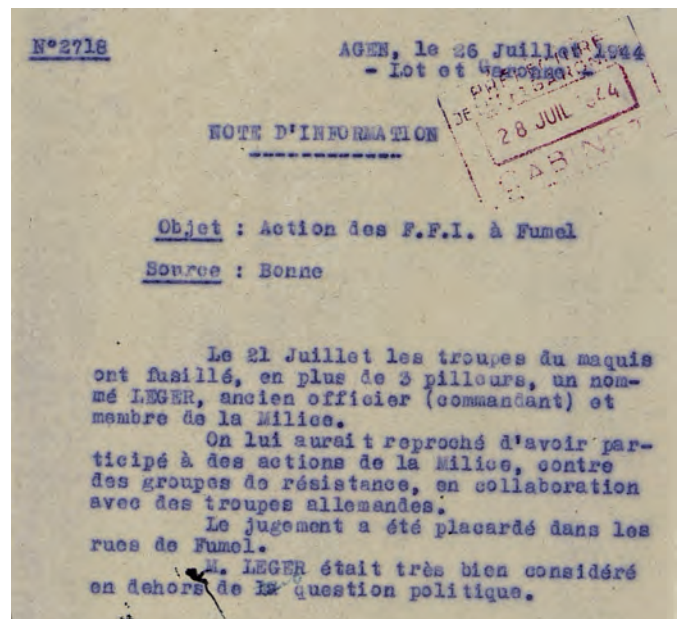
Hier, dans l'après-midi, des miliciens appuyés
d'Allemands sont venus à Beauville prendre
des otages. Prévoyant leur arrivée, beaucoup
de personnes, notamment presque tous les hommes,
étaient partis se cacher dès le lundi soir. Miliciens
et Allemands ne pouvant trouver les hommes
ont emmené trois femmes et un septuagénaire
chez qui deux grenades (truffées de guerre de 1914-18)
auraient été trouvées. Ayant aperçu des fuyards
ils ont tiré des coups de feu autour de Beauville
(Un facteur aurait été blessé au genou) de
16^h et 18^h 30, d'Engayrac, qui se est à
deux kilomètres à vol d'oiseau de Beauville,
on entendait les coups de feu distinctement; des
balles auraient pu arriver jusqu'ici. Je
n'ai pas dit aux Elies de ne pas revenir
demain et d'attendre dans leurs familles
que le calme soit rétabli dans le secteur de
Beauville, si voisins, mais, puisque ma
fille a dû venir à Agen aujourd'hui, je lui
précise de vous exposer ces faits, afin que vous
finissiez, en quelques mots, me faire connaître
l'attitude que je dois prendre.

Daignez agréer, Monsieur l'Inspecteur
l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués
J. L. L.

L'insurrection du 6 juin et les violences de l'été 1944

38. Note d'information émanant du cabinet du préfet, Agen, 26 juillet 1944

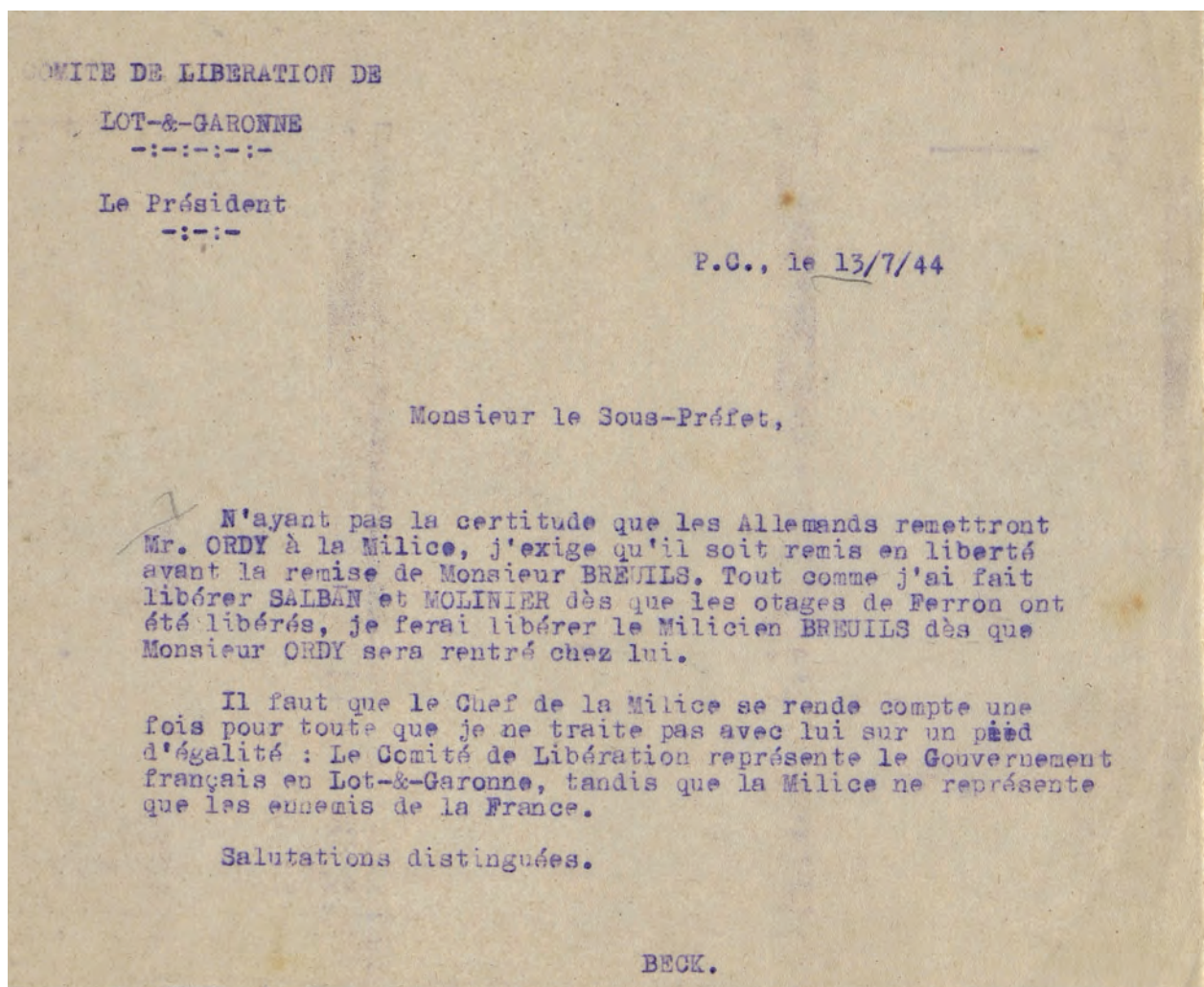
Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1 W 406



2.3 La victoire des résistants ?

39. Note dactylographiée du colonel Beck, président du comité départemental de Libération, au sous-préfet de Villeneuve-sur-Lot, 13 juillet 1944

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 163 J et Collection particulière Pierre Ordry



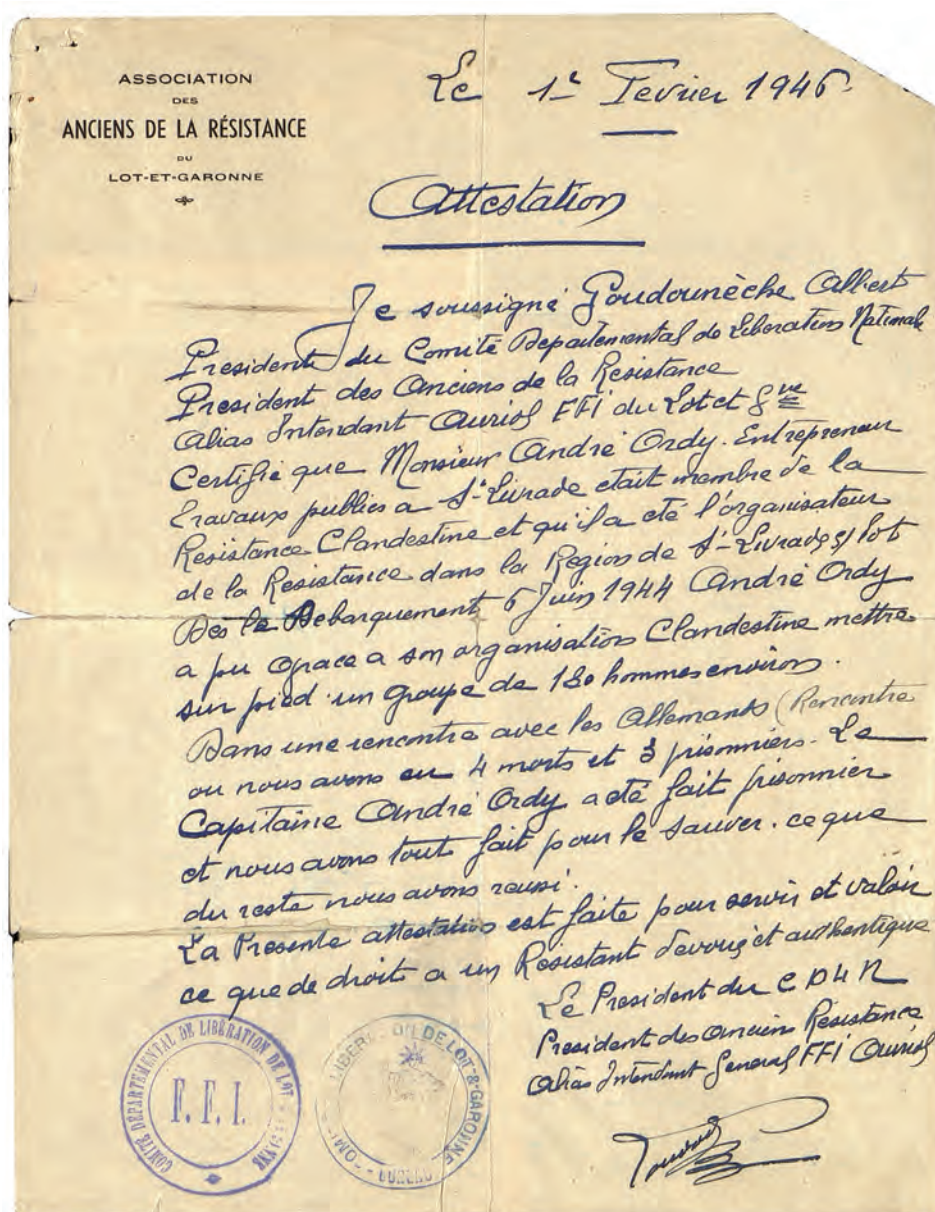
40. Photographie de André Ordy (Armée secrète)

Collection particulière Pierre Ordy



41. Attestation de Résistance délivrée par le président du CDL à André Ordy, Agen, 13 juillet 1944

Collection particulière Pierre Ordy

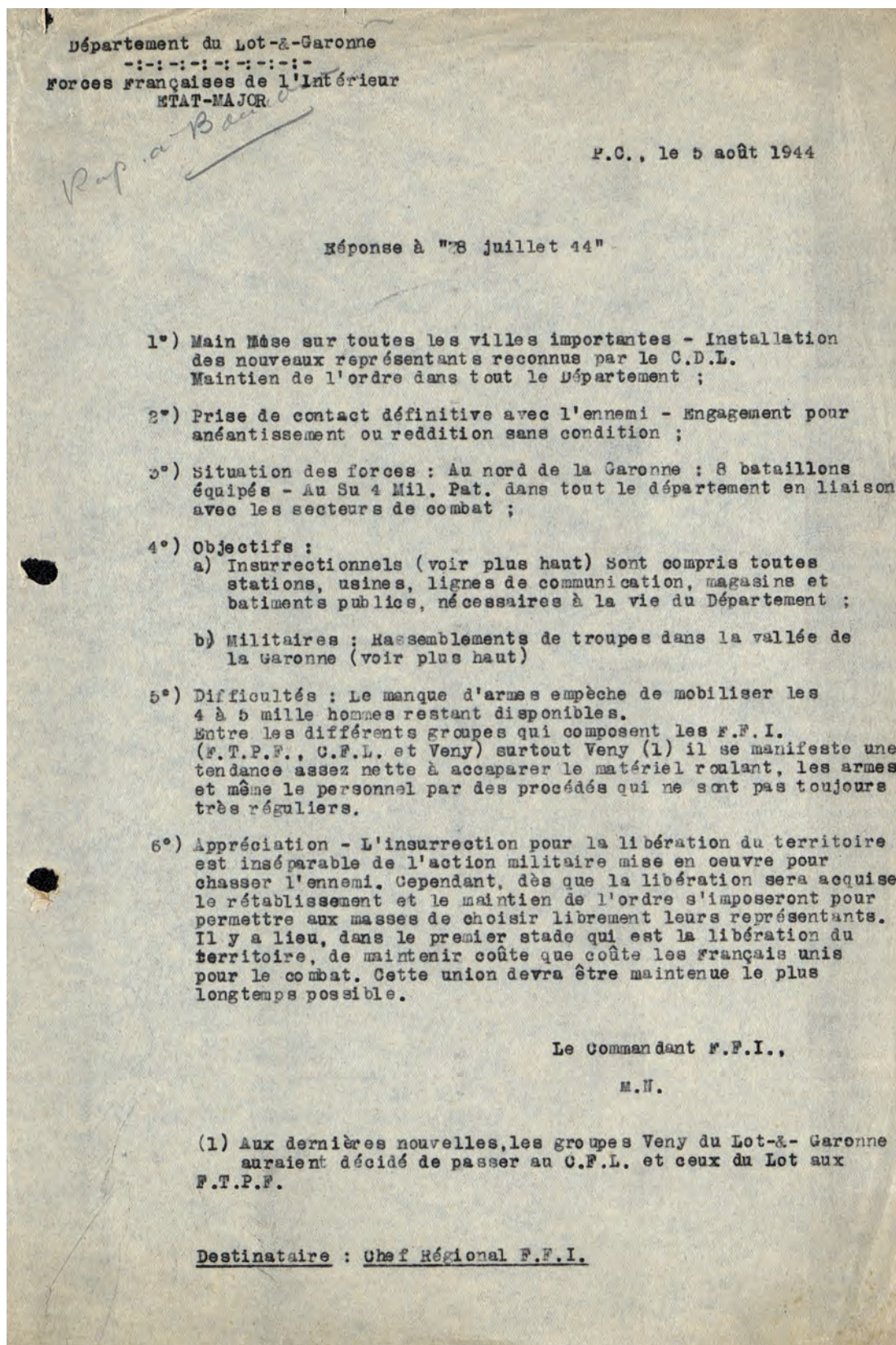


L'insurrection du 6 juin et les violences de l'été 1944

42. Note du commandant Francis Montagnier, commandant départemental des FFI (ex-membre de l'ORA), alias *Main noire* au chef régional FFI (Serge Ravanel), s.l., 5 août 1944

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 919 W 2

La Résistance se prépare à la libération du département à partir des ses bases néracaise et villeneuveise.



43. Affiche du Front national, Agen, 19 août 1944

Espace mémorial de la Résistance et de la déportation d'Agen (EMRD)

LE FRONT NATIONAL

de Lutte pour la Libération, l'Indépendance, la Grandeur de la France

vous demande de vous unir entre Français de toute tendance, de toute opinion, de toute confession, de toute origine et de toute position sociale, dans

Nos COMITÉS DU FRONT NATIONAL pour :

- 1° - Châtier les Miliciens et les traîtres.
- 2° - Epurer les administrations et les pouvoirs publics de tous les éléments vichyssois.
- 3° - Aider nos ingénieurs, techniciens et agents de maîtrise adhérents au Front National en transmettant à nos organismes tous renseignements, suggestions ou études utiles à la Reconstruction de la France.
- 4° - Venir en aide aux victimes de la guerre et de la repression des nazis Allemands et Français.
- 5° - Augmenter au maximum, la production de notre sol, de nos entreprises et de nos usines nationales, afin de :
 - mieux armer les Forces Françaises de l'Intérieur dont font partie nos Francs-Tireurs et Partisans Français,
 - et d'améliorer le ravitaillement et les conditions de vie de tous les Français.
- 6° - Constituer des Milices Patriotiques qui seront, avec nos F.F.I., la véritable armée du peuple de France chargée de défendre nos libertés et notre patrimoine national.
- 7° - Exiger que les F. F. I. entrent à Berlin pour que des représentants du Gouvernement Provisoire de la République Française, imposent, sur un pied d'égalité avec nos Alliés, des conditions de Paix avec l'Allemagne hitlérienne.
- 8° - La destruction totale des Trusts, qui ont vendu et trahi la France.

FRANÇAIS, FRANÇAISES,

Le FRONT NATIONAL vous appelle à la lutte derrière le Gouvernement provisoire de la République Française et son Chef le Général DE GAULLE.

Soutenez vos Comités départementaux, locaux et d'entreprises de la Libération.

En avant et au combat, pour une FRANCE LIBRE, FORTE et INDÉPENDANTE.

LE FRONT NATIONAL DE LOT-ET-GARONNE.

IMPRIMERIE DE L'AGENAIS - AGEN

L'insurrection du 6 juin et les violences de l'été 1944

3/La Libération et le retour à la légalité républicaine

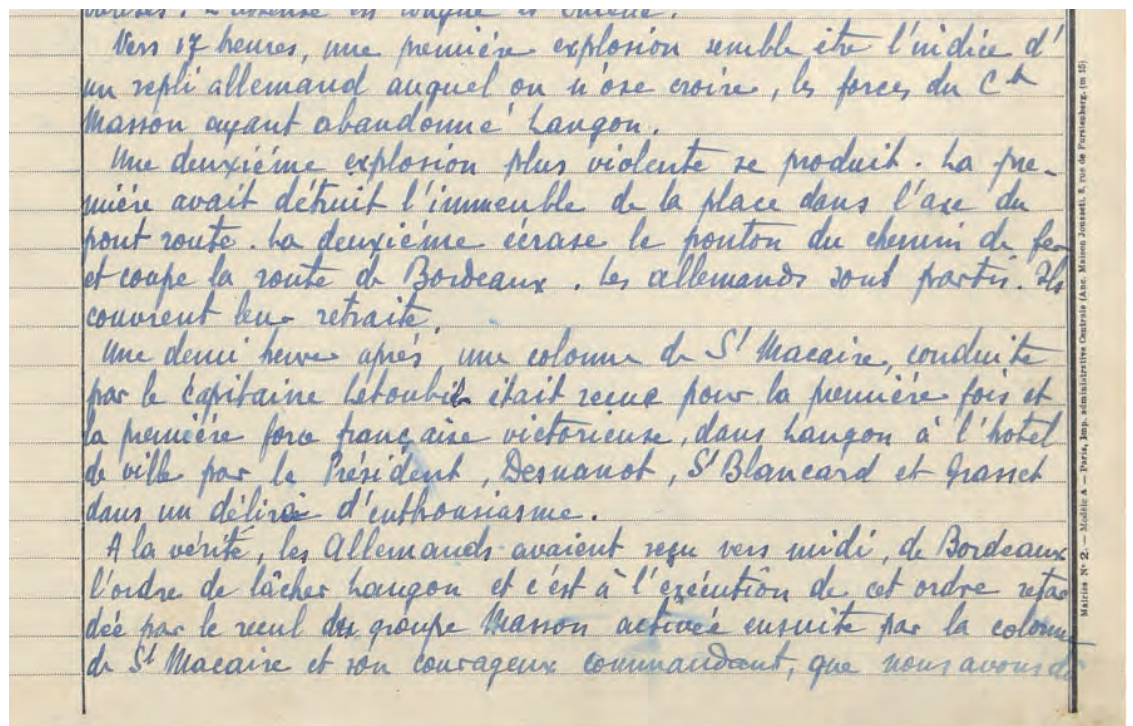
3.1 Des villes libérées ?

3.1.1 L'attitude des Allemands

44. Extrait des délibérations du conseil municipal de Langon,

26 août 1944

Commune de Langon



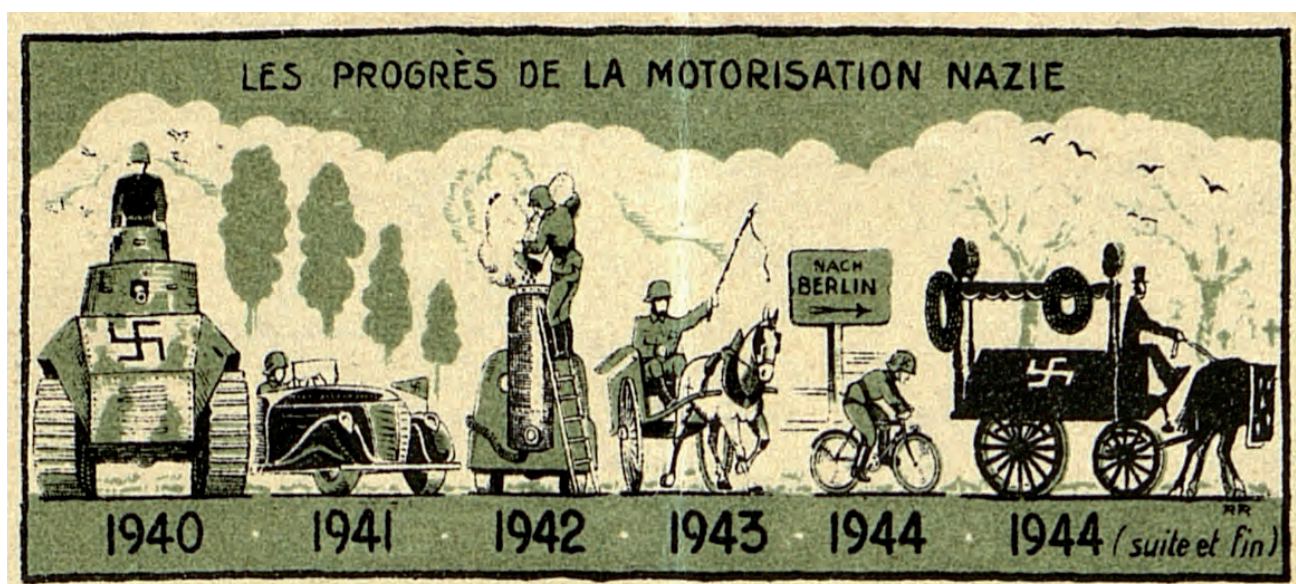
45. Photographie de destructions ferroviaires à Langon (gare et pont) pratiquées le 24 août 1944 par les troupes allemandes lors de leur retraite vers Bordeaux

Collections particulières Valette et Miaut



46. Dessin humoristique sur l'évolution des moyens de transport allemands entre 1940 et 1944, [1944-1945]

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1738 W 25, dossier 386



3.1.2 Un nouveau rôle pour la Résistance

47. Photographie de maquisards en armes autour de véhicules, fonds mairie de Bias

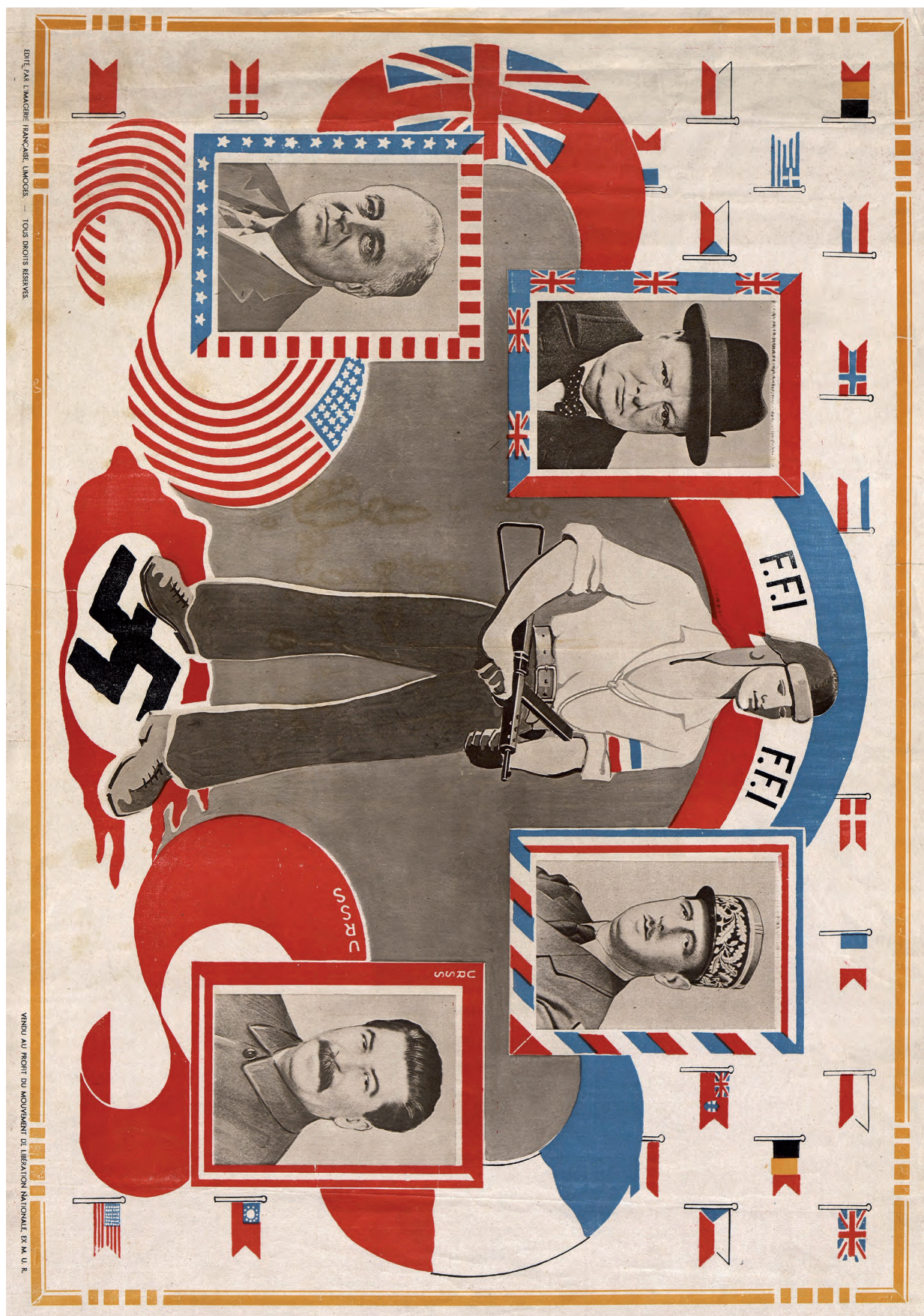
Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1 J 1297



La Libération et le retour à la légalité républicaine

48. Affiche des Forces françaises de l'intérieur (FFI), Agen, 1944

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 22 Fi 73



49. Une du journal *Quarante-Quatre* du 19 août 1944

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1 J 1104



EDITION SPÉCIALE

Prix : 1 franc

Samedi 19 Août 1944.

Quarante-Quatre

Organe du Comité de Libération du Département de Lot-et-Garonne

(M. L. N. - F. N. - P. R. S. - P. S. - P. C. - D. C. - C. G. T. - C. G. T. C.)

APPEL

La France se libère par portions. Les Allemands ont évacué certains points stratégiques. Il se peut cependant qu'il y ait des passages de troupe qui obligent à une action directe.

Les troupes allemandes se rendent ou évacuent. Les Forces Françaises qui occupent Agen assurent la protection de la route nationale.

DEVOIRS DE LA POPULATION

Conservé un calme absolu. Pas de cortèges qui entravent la circulation et les mesures de défense qui peuvent être nécessaires.

Les groupes F.F.I. sont chargés de la lutte contre l'Allemand et du maintien de l'ordre. Aucune action et vengeance personnelle ne sera tolérée.

Les personnes sur lesquelles pèsent de graves charges et les suspects seront arrêtés par la gendarmerie et les services de police. Les inculpés seront conduits à la prison et déferés à des juridictions compétentes.

Les réquisitions individuelles sont interdites. Les bons de réquisition destinés aux F.F.I. seront demandés à la subdivision militaire. L'intendance actuellement en place assurera les besoins des F.F.I. sous le contrôle de l'intendant Auriol.

Toutes les unités se tiendront en liaison avec la subdivision militaire ou sont installés les bureaux du chef F.F.I. du département et ceux du Régional commandant la sous zone Ouest.

Le pillage est formellement interdit. Tout individu pris sur le fait sera exécuté sur place.

La population est invitée à manifester dans le plus grand calme son émotion.

Le couvre feu est reporté à 11 h.

Le ravitaillement de la population sera assuré.

Lt-Colonel DURANDAL,

Comm' de la s/zone Ouest F. F. I.

Dans un enthousiasme délirant

Agen acclame SES LIBÉRATEURS

COMMUNIQUE
du 19 Août au matin

Dès jeudi soir, le bataillon de Nérac et le bataillon F. F. I. Sud tenaient les parties Sud de la Garonne, de Damazan inclus à Agen. Les unités de la rive droite s'établissaient sur la route et vendredi la garnison allemande de Eamazan, pressée par la compagnie de Bir-Hacken, du bataillon néracais, se repliait sur Aiguillon. Samedi matin, sans attendre que tous les

Allemands d'Agen aient évacué, le Lieutenant-Colonel Durandal commandant la sous-zone ouest F.F.I. faisait son entrée dans la ville, pavillon flottant, acclamé par la population. Les deux compagnies du Bataillon Néracais et le Bataillon F.F.I. Sud entraient dans la ville et s'établissaient en bouchon de protection à la sortie Sud d'Agen vers Bordeaux. Des unités Vénit contrôlaient la sortie Est. Les autres unités F. F. I. du département se portaient sur Agen, Port-Sainte-Marie, Aiguillon et Marmande.

Après une nuit troublée par des explosions, des flammes et des coups de feu ce matin, à 7 h., les derniers Allemands prirent le large, départ lamentable, à pied, bien moins brillant et moins pétaradant que l'arrivée ! L'enthousiasme de la foule prit à l'instant de l'ampleur.

Immédiatement tout s'organise comme par un miracle : des petits marchands déroulent et vendent des kilomètres de ruban tricolore. Toutes les poussettes, les petites voitures, même des remorques se remplissent à l'instant de drapeaux français. La foule, folle de joie se précipite. Enfin la Délivrance se précise ! Le premier acte de la Résistance fut de libérer 12 détenus politiques internés à la prison.

Les rues sont en folie. Les gens hurlent sur le passage des cortèges chantent « La Marseillaise ». Les femmes pleurent dans les rues. Des voitures d'enfant sont enrubannées de ruban aux couleurs nationales. On accroche des drapeaux, des banderoles, des rubans aux magasins et aux fenêtres.

La statue de la République qui avait été enlevée place de la République est remplacée par le buste de Marianne. Le monument aux morts est couvert de fleurs. L'usine Grange défile au grand complet. On agite des drapeaux en papier, les gens s'embrassent sans se connaître.

Ce matin, descendant du Coteau, où les gens du quartier descendent les pieux installés par les allemands depuis trois

La Libération et le retour à la légalité républicaine

3.2 L'ivresse de la Libération

3.2.1 La victoire...

50. Photographie de la libération d'Agen, [19-20 août 1944]

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 155 J



51. Photographie symbolisant l'affranchissement du joug nazi, Marmande, août 1944

Arch. mun. de Marmande, fonds Lavergne



52. Photographie d'un rassemblement patriotique, Marmande, 21 août 1944

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 163 J



53. Photographie de la Compagnie Dollé (AS Combat) lors du défilé de la libération d'Agen, 27 août 1944

Au premier plan, le lieutenant Maxime Guénet à la tête de sa section.

Musée national de la Résistance, Champigny-sur-Marne



54. Photographie de l'arrestation d'un collaborateur à Agen, août 1944

Collection particulière Jean-Pierre Koscielniak



55. Extrait du journal *Quarante-Quatre*, 20 août 1944

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 208 Jx 59

Notre Tableau du "Déshonneur"



Henri Delpuch, dit "Bouboule", le tueur de la Gestapo, la "bête" dont la brutalité en imposait même à ses patrons.



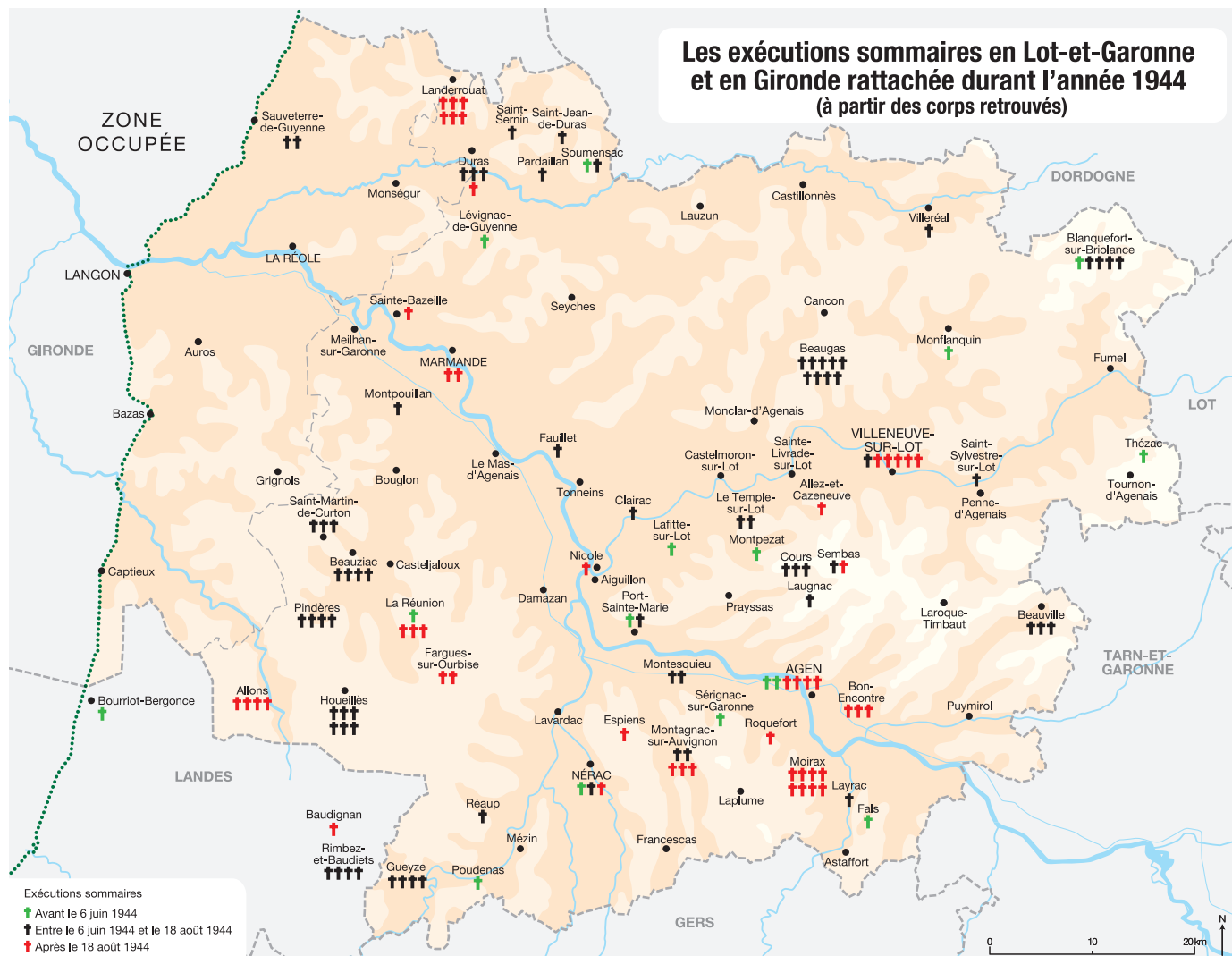
Voici, au milieu d'une imposante garde, S. M. Bouboule, avec, à droite, ses complices de la Gestapo Bachenski et Zavan ; à sa gauche, la route "gracieuse" M^{lle} Bobiller, dont les fausses déclarations amenèrent l'arrestation de patriotes et l'ex-G. M. R. Longuesserre, qui fit feu contre nos maquisards à la ferme du Phicuré.

La Libération et le retour à la légalité républicaine

3.2.2 mais aussi...

56. Carte des exécutions sommaires en Albret durant l'année 1944

Association Mémoire de la Résistance en Lot-et-Garonne, 2011



57. Transcription d'un courrier intercepté, Agen, 28 août 1944

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1 W 592

REPUBLIQUE FRANCAISE COMMISSION de CONTROLE TECHNIQUE D'AGEN - Tel. 1220 N° 13/A		Date de l'interception : 28/8/44 Date du document intercepté : 24/8/44 Référence :	DÉCISION ACHEMINÉE
EXPÉDITEUR ET ORIGINE GOUBEIL 3 Place Barbès AGEN	INTERMÉDIAIRE UTILISÉ <i>Faire faire un courrier par l'intermédiaire du colonel</i>	DESTINATAIRE GUYON 67 Bis Quai du Poix BLOIS (L & Ch.)	
RÉSUMÉ : Une opinion sur l'évacuation d'AGEN, l'entrée des F.F.I. et l'épuration des administrations.			
EXTRAIT : "...Les allemands ont quitté AGEN dans la nuit du 18 au 19 Août tranquillement sans rien dégrader. L'armée du maquis et quelle armée ! de vraies figures de bandits, a défilé sur les boulevards. Elle a été applaudie par la populace avec frénésie. Les premiers soldats étaient, paraît-il, les communistes. Depuis, il en est arrivé d'autres, mieux, et, comme presque tous les jeunes d'AGEN s'enrôlent dans la nouvelle milice, cette armée a une mine moins funeste. Mais tout est chambardé à AGEN au point de vue administratif, c'est le front populaire qui revient plus mauvais qu'avant avec son cortège de sans Dieu, d'immoralité, d'égoïsme. J'en ai bien du chagrin. J'avais espéré mieux et pensais qu'après 5 ans de souffrances on reviendrait à une vie plus sérieuse....."		CONFIDENTIEL EN AUCUN CAS il ne doit être fait directement état, auprès de tiers, de la présente interception qui ne vaut que comme une indication dont la source n'a pas à être révélée.	
DESTINATAIRE : - M. le Préfet du L & G			

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR DIRECTION GÉNÉRALE DE LA POLICE NATIONALE	ÉTAT FRANÇAIS AGEN le 22 AOUT 1944. Le Secrétaire de Police à Monsieur le Commissaire Principal AGEN.-
OBJET. - Physionomie de la ville depuis la libération de la ville?	
J'ai l'honneur de vous rendre compte de ce que la population de la ville, est satisfaite de l'épuration effectuée jusqu'à ce jour. Le jour de la libération, certaines femmes ont été rasées et présentées à la population, en partie dévêtues. Ces faits ont été diversement commentés. C'est avec satisfaction que la population a appris l'arrestation de certains collaborateurs ou dénonciateurs notoires tels que : BENEZIT, RAYSSAC, HENON, BONFANTINI etc... On sent dans les divers établissements publics une ambiance nouvelle, qui est due à la fuite des allemands et à l'arrivée massive des troupes libératrices. La nomination de M. DUVIGNEAU Préfet de Lot et Garonne a été accueillie favorablement, d'autant plus que M. DUVIGNEAU jouissait à AGEN de la considération de tous, en qualité de Directeur de l'Enregistrement. Le Secrétaire de police <i>Moureau</i>	

58. Note du secrétaire de police d'Agen à son commissaire principal sur l'état d'esprit et l'atmosphère régnant dans la ville, Agen, 22 août 1944

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1835 W 4

La Libération et le retour à la légalité républicaine

59. Photographie d'une femme tondue à Agen, août 1944

Collection particulière Jean-Pierre Koscielniak

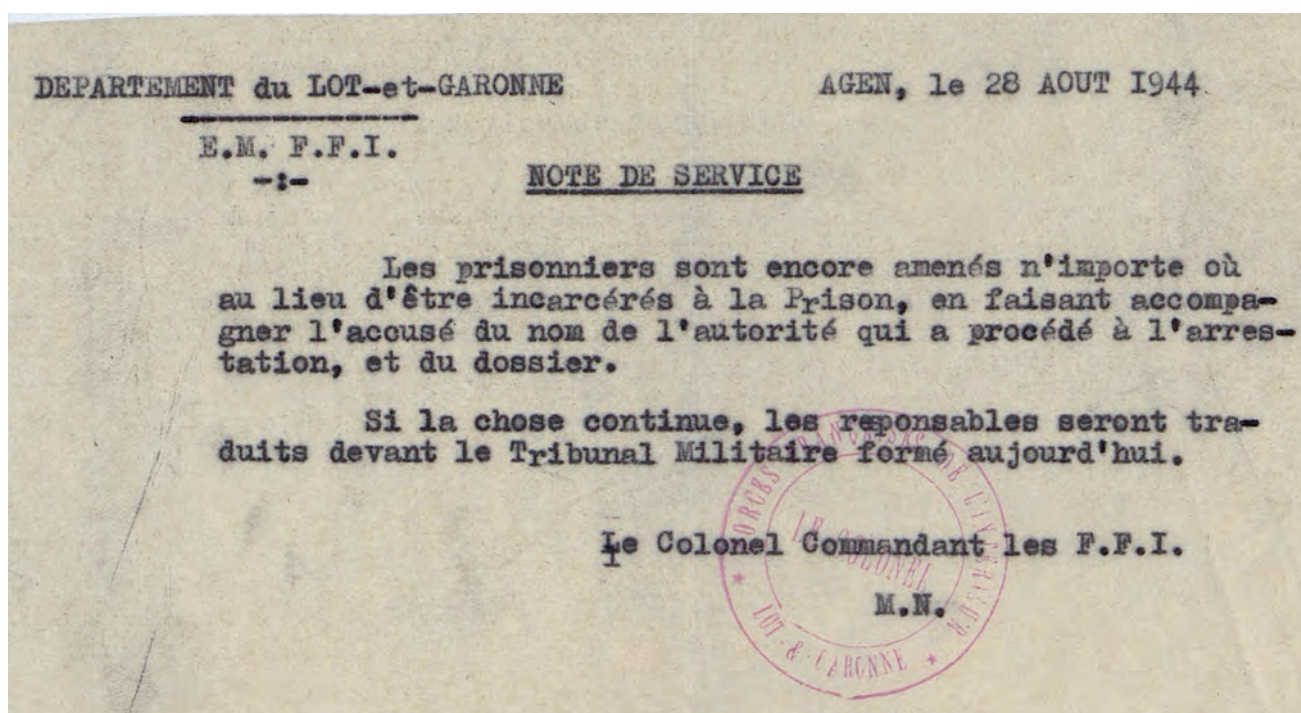


3.3 Le retour à la légalité républicaine

3.3.1 Établir l'ordre républicain

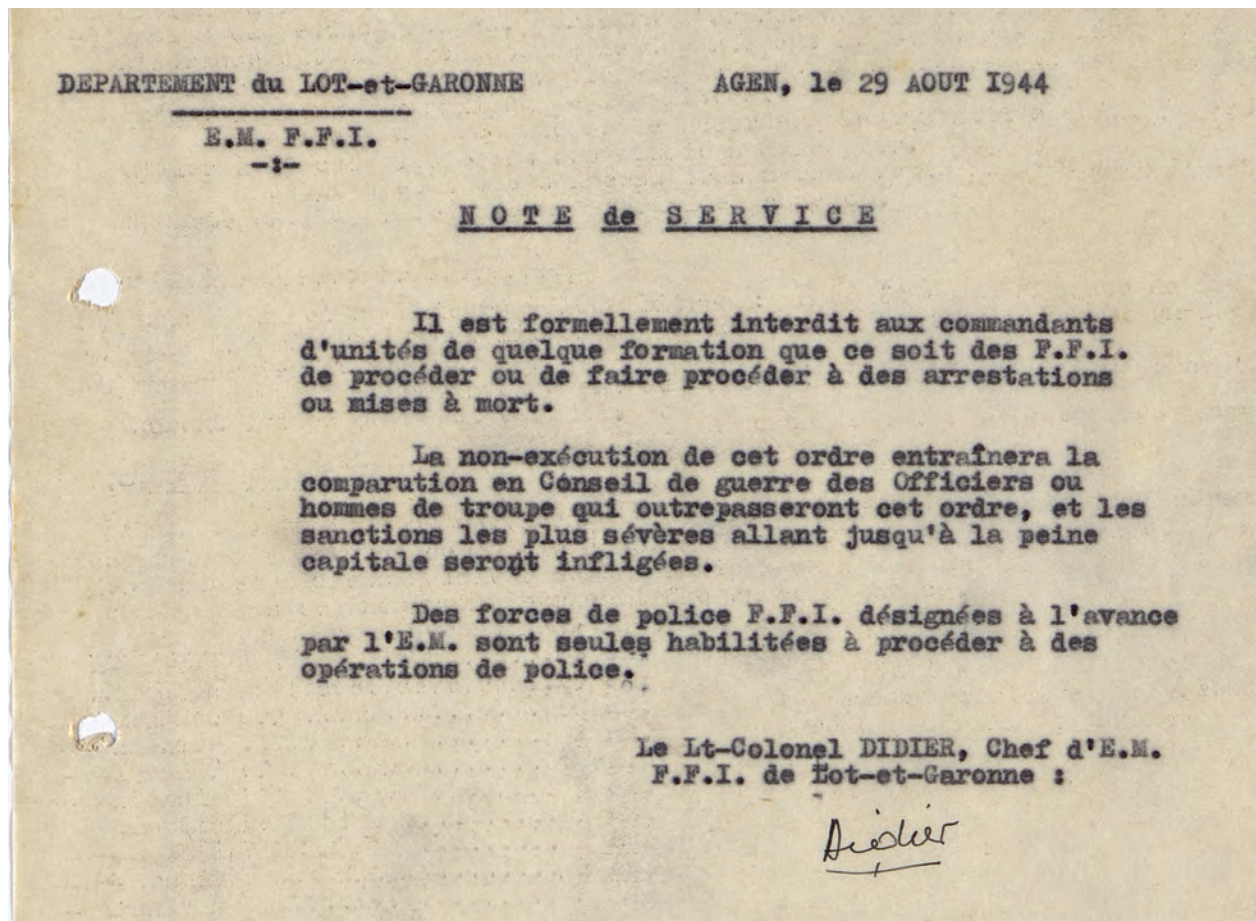
60. Note de service en provenance de l'état-major FFI, signée de Francis Montagnier, alias *Main Noire*, Agen, 28 août 1944

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1 W 423



61. Note de service en provenance de l'état-major FFI, signée du chef d'état-major le lieutenant-colonel *Didier*, Agen, 29 août 1944

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 163 J



La Libération et le retour à la légalité républicaine

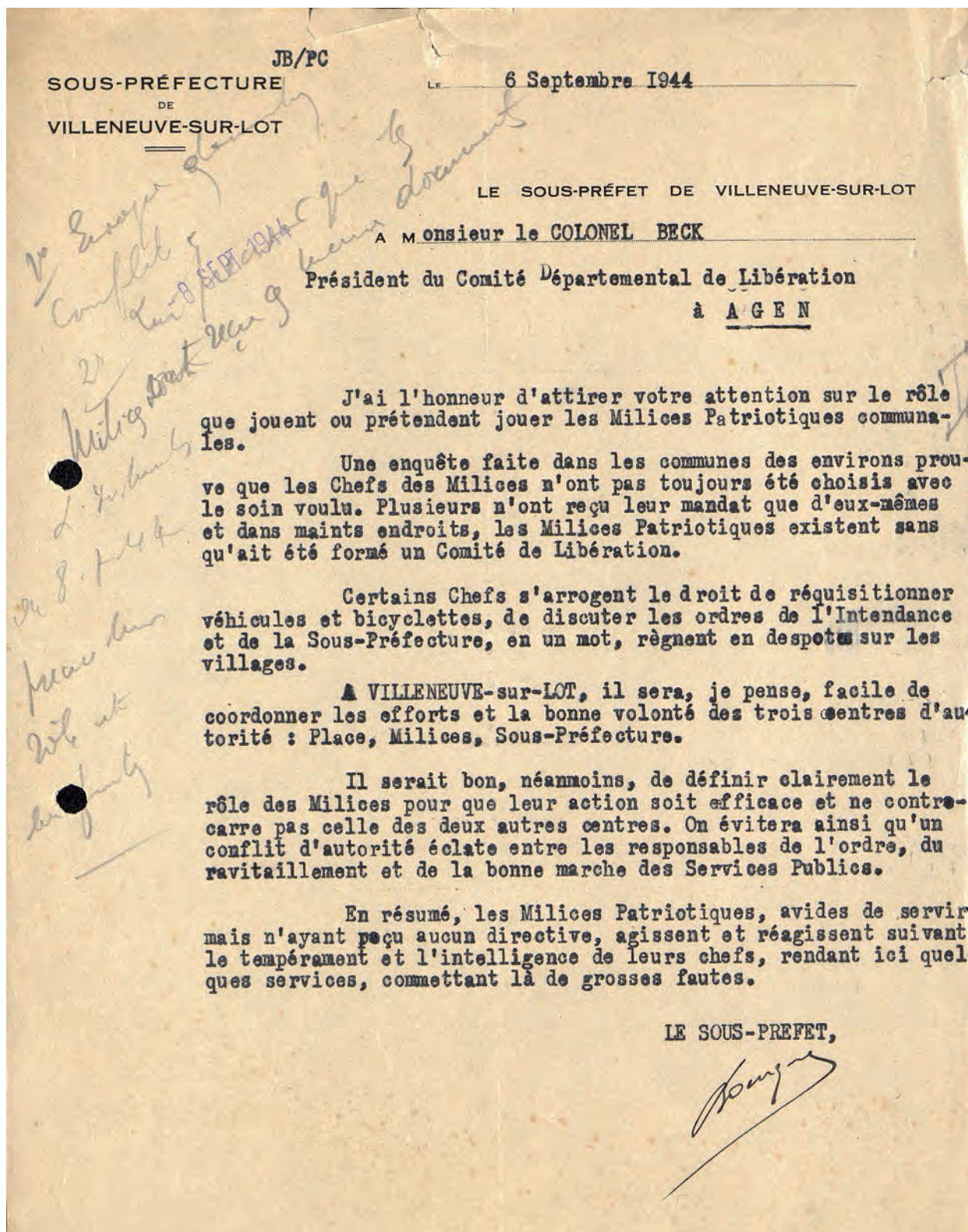
62. Photographie de la première réunion publique des différents mouvements de Résistance à la Libération de Marmande, août 1944

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 155 J



63. Lettre du sous-préfet de Villeneuve-sur-Lot au colonel Beck, président du Comité départemental de Libération, au sujet de la composition des milices patriotiques, Villeneuve-sur-Lot, 6 septembre 1944

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 919 W 5



La Libération et le retour à la légalité républicaine

64. Photographie du défilé des milices patriotiques conduites par leur chef, Jules Saby, Agen, [après la Libération]

Espace mémorial de la Résistance et de la déportation de la ville d'Agen

Jules Saby était militant communiste et responsable de l'union départementale de la CGT clandestine sous le régime de Vichy.



3.3.2 Un nouveau projet républicain

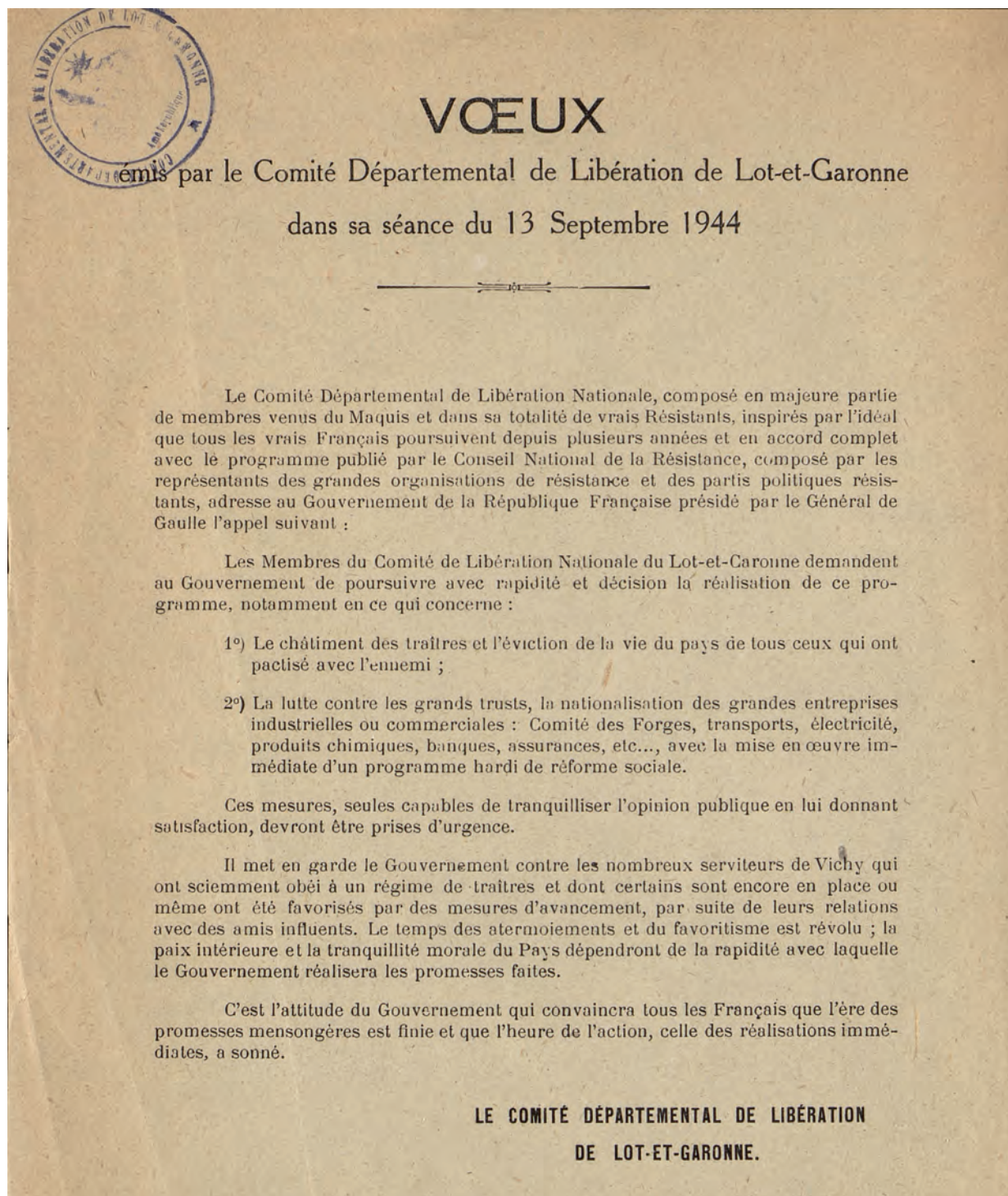
65. Photographie de Louis Bracard, Secrétaire de l'Union départementale de la CGT, à la Bourse du travail d'Agen, 6 septembre 1944

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1 J 1093



66. Motion du Comité départemental de Libération (CDL) de Lot-et-Garonne adressée au gouvernement, 13 septembre 1944

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1 W 468



67. Extrait du journal *Quarante-Quatre*, 14 septembre 1944

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 208 Jx 59

N° 23. ÉDITION DU LOT-ET-GARONNE 1 fr. 50 Jeudi 14 Septembre 1944

Quarante - Quatre

Le Petit Bleu requis

Organs des Comités Départementaux de Libération de la Région de Toulouse
Mouvements Unis de Libération Nationale - Front National - C.G.T. - Parti Communiste - Parti Socialiste
Parti Radical-Socialiste - Comité de Défense et d'Action Paysanne - Parti Démocrate Chrétien - F.U.-J.P.

La Femme citoyenne

Demain, les femmes voteront ! Depuis de longues années, de nombreux partis politiques demandaient le vote des femmes, le gouvernement nous l'apporte dans son programme.

La femme, tous les hommes auraient souhaité qu'elle demeure la mère de leurs enfants et le rayon de soleil de leur foyer. Les conditions implacables de la vie moderne en ont, hélas, décidé autrement.

Dans les ateliers, les usines, partout la femme travaille, la vie moderne l'a chassée de son foyer, chaque matin elle part, va accomplir une journée de travail souvent aussi pénible que celle de son mari, avec cependant une différence, c'est que, lorsque la journée de travail du mari est close, la femme en recommence une autre dans sa maison. Pour elle, le travail ne s'arrête pas au seuil du logis familial, il change, c'est tout, et elle trouve quand même le temps de distribuer pour son mari et ses enfants du bonheur autour d'elle.

Depuis des années, nous sommes habitués à voir des femmes occuper avec brio les fonctions les plus difficiles et les plus délicates, il ne leur restait plus qu'à obtenir le droit de participer à la vie politique de la Nation, c'est maintenant chose faite et il est regrettable que cette réforme n'ait pas été réalisée plus tôt.

Je sais bien qu'il s'est trouvé des gens pour affirmer que, si elles votaient, les femmes iraient chercher leurs mots d'ordre dans les confessionnaux ; je ne crois pas, du reste, à la véracité de cette affirmation, et je pense qu'en cette matière, on a beaucoup exagéré la puissance des confessionnaux et de ceux qui les occupent.

Ce qui demeure vrai, c'est qu'une femme comme M^{me} Curie pourra demain, du point de vue de la direction du pays, avoir des droits égaux à ceux que possèdent la majorité des hommes qui sont loin d'avoir rendu au pays et à l'humanité des services équivalents aux siens.

Dans la Résistance, les femmes françaises ont donné leur mesure. Nous ne comptons plus les héroïnes obscures qui, durant des années, ont porté des courriers, des journaux, des tracts, des explosifs et qui, trop souvent, ont payé leur héroïsme de leur vie.

Dans l'arène politique les hommes apporteront leur esprit et leurs passions, les femmes leur esprit et leur cœur, cœurs de mères et d'épouses, que tous veuillent bien m'en croire, ce ne seront pas dans la politique française des choses superflues.

André LESCORAT.

68. Une et extrait de la deuxième page du journal *La Victoire*, à l'occasion du déplacement du général de Gaulle, chef du Gouvernement provisoire de la République française, à Toulouse, 17 septembre 1944

Collection particulière Maillet



VIVE LE GÉNÉRAL DE GAULLE ! Vive la France ! TOULOUSE, VIBRANTE ET UNANIME acclamé le grand chef français

Toulouse, 16 septembre. — Ce matin, Toulouse manifestait une fièvre joyeuse. Depuis la veille, on savait que le général de Gaulle arriverait dans la matinée. Tout est pavé : les tendères, les mitrailleurs, les autos, les fracs arborent des bandes tricolores avec l'inscription : « Vive de Gaulle ! ».

En attendant le Général

Il est 10 h. 40. Sur la terrasse d'aviation de Bagnac se pose un bi-moteur, ce n'est pas encore l'avion du général; celui-ci, emmené un général d'aviation, l'officier du chiffre et des vivres. Ces derniers nous apprennent que, dans la région de Sète le mauvais temps a obligé le pilote du général de Gaulle à faire demi-tour. L'attente se prolonge; sur le tarmac sont rangés deux escadrons de planeurs de la 1^{re} D.M., l'autre composé d'avions pris aux boches. Les minutes passent. Il est maintenant 11 h. 50. Dans les nuages gris et bas passe une ombre noire, tandis que, puisant, un bruit de moteur se fait entendre, et soudain, dans une déchirure, apparaît avec un rayon de soleil la silhouette d'un quadrimoteur Boeing. Il s'agit, un tour de terrain et se pose. Deux hommes de l'armée de l'air et des T.F.F. redoublent les honneurs.

L'arrivée à Bagnac

Le général descend l'avion; il est accueilli par M. Berthelette, commissaire de la République; Badiou, président du Comité de libération; le colonel Ravanel, le commandant Dorzi et de nombreuses autres personnalités. La musique de l'Air se fait entendre.

Transplançons nous maintenant jusqu'à la place Saint-Etienne en suivant la file que la foule fait, sur tout le parcours, depuis l'avenue. Plus on approche du centre, plus cette multitude est dense. On porte de la place Esquirol, le service d'ordre a peine à maîtriser ceux et celles qui sont venus rendre un vibrant hommage à celui qui libère la Patrie.

Il est 12 h. 30, le carillon de Saint-Etienne, qui a sonné joyeusement, s'est tu. En action argenté, dans les allées sont frappés des escadrons tricolores, pastels bleus, employés, fonctionnaires, jeunes et vieux, riant sans cesse, jessant les rangs de la foule.

Soudain, une rumeur grande, des coups de fifre retentissent, cette marée se morde, grandit, s'approche, des vivats retentissent, une salafette motorisée précède les voitures de quelques centaines de mètres.

De la foule enthousiaste des mains s'agitent, des cris : « Vive de Gaulle ! Vive la France ! » s'élèvent et la rue de Metz se transforme en une place Saint-Etienne.

A Saint-Etienne

La foule s'arrête, le général en descend; il porte la petite trousse kaki; il tourne vers la foule et salue militairement; les vivats redoublent. De la foule qui s'agite devant également M. Berthelette.

Trois drapeaux très grand, très mince, le général de Gaulle se dirige vers la préfecture, mais il ne peut quitter ainsi tout ces gens qui l'acclament; il se retourne, salue des deux mains. Sûr des officiers de son état-major et des personnalités qui l'accompagnent, il passe le porche de la préfecture. Encore une fois, un apéret s'élève, les vivats ne cessent pas, s'élèvent comme un bruit continu, on fait feu de tout canon, on tire, on crie, dans cette ville de Toulouse, par un tribunal militaire aux ordres de l'ennemi, dans cette ville qui se ferveur vient effacer une tache qui n'aurait jamais dû connaître son blason.

A la Préfecture

Dès l'arrivée du général de Gaulle, la Préfecture, sous le drapeau tricolore, accueille M. le Commissaire de la République, Mgr Salgues, archevêque de Toulouse; le colonel Ravanel; M. Cagnan, préfet de la Haute-Garonne; M. Dettin, recteur de l'Université; le président du C.G.D., M. Lecomte, MM. Boucotte et Germain, du M.L.N., à ce service.



Puissance de DE GAULLE

Aux chars des triumphant; recevant les vœux du peuple, les Romains attachaient des esclaves ou des ennemis vaincus pour criser au héros du jour sa faiblesse d'homme et la vanité des gloires terrestres.

Parce qu'il est Français — donc doué de bon sens et d'intelligence subtile, parce qu'il est républicain et démocrate — donc imbû du sentiment de l'égalité et de la fraternité, parce qu'il est chrétien — donc nourri dès l'enfance de la vanité des choses d'ici-bas, de Gaulle n'a pas besoin de son rapace, sa vanité d'homme périssable, soumise à la vengeance des traités, à la jalousie des puissants, à la folie des déséquilibres.

Au lieu de ceinturer son char d'esclaves ou de vaincus, c'est d'affection et de confiance qu'il nous fait l'entourer pour lui faire un intangible bouclier.

A ce devoir, les foules françaises ne manquent pas. Comment en serait-il autrement ?

Pendant quatre longues années, alors qu'un vieux marchand impuissant se réveillait en se disant : « pour nous le redire ensuite : « Nous sommes vaincus », de Gaulle, chaque jour, par sa vie, par sa parole, par ses traits nous courus par les ondes, nous criait : « Nous n'avons pas été vaincus mais trahis. Nous serons demain dans le camp des vainqueurs. »

Et sa parole s'est vérifiée exacte. Nous serons par lui au camp des vainqueurs et nous y serons par la place que nous sol-

LE DISCOURS DU GÉNÉRAL

« Nous voulons faire en sorte que notre pays reprenne dans le monde la place qui lui revient, c'est-à-dire une place au premier rang des plus grands. »

L'accueil splendide que vous voulez bien faire au président du gouvernement provisoire de la République, cela signifie votre union totale, votre union entière avec la France, cela signifie que la France est libre et que la France est la France.

Toulouse, Toulouse libre et Toulouse fière, fière parce qu'elle est libre et parce qu'elle est fière de toutes les larmes, de toutes les angoisses et de toutes les espérances, jamais Toulouse n'a cru la défaite acquiesce, jamais Toulouse n'a renoncé, jamais Toulouse n'a cru que la France fut perdue, jamais Toulouse n'a renoncé à sa victoire, ni à la liberté des hommes, ni à celle des Français et des Françaises.

Pas un instant Toulouse n'a rompu avec le grand passé de la France; jamais Toulouse n'a perdu la foi dans le grand avenir du pays. (Applaudissements.)

Eh bien, maintenant, c'est fait! La libération est une chose faite, elle est faite dans la joie, elle est faite dans la gloire, dans la gloire de nos armées, celles qui sont venues de l'Empire et celles qui sont venues de l'Empire et celles qui sont venues de l'Empire et celles qui sont venues de l'Empire.

Reportages de Michel MERI et Georges CEP

ment du sol national et qui, les unes et les autres, se font qu'une seule et grande armée française, indivisible comme la France elle-même.

La libération complète, la joie exquise, il y a devant nous l'avenir, l'avenir, ce sont d'abord et comme toujours des difficultés à vaincre pour arriver au mieux, pour arriver au plus grand, pour arriver au plus pur. La libération est une chose faite, elle est faite dans la joie, elle est faite dans la gloire, dans la gloire de nos armées, celles qui sont venues de l'Empire et celles qui sont venues de l'Empire et celles qui sont venues de l'Empire et celles qui sont venues de l'Empire.

(Suite en page 4.)
M. MASSIGLI CONFÈRE
AVEC
LE GÉNÉRAL DE GAULLE
à Toulouse

Toulouse, 16 septembre. — Venant de Paris, M. Massigli est arrivé à Toulouse par avion pour conférer avec le général de Gaulle.

LE DISCOURS DU GENERAL

« Nous voulons faire en sorte que notre pays reprenne dans le monde la place qui lui revient, c'est-à-dire une place au premier rang des plus grands. »

L'accueil splendide que vous voulez bien faire au président du gouvernement provisoire de la République, cela signifie votre union totale, votre union entière entre Français et Françaises, union scellée dans la douleur indissoluble de la Patrie, union que rien, j'en suis sûr, ne pourra désormais rompre.

Toulouse, Toulouse libre et Toulouse fière, fière parce qu'elle est libre et parce qu'au milieu de toutes les larmes, de toutes les angoisses et de toutes les espérances, jamais Toulouse n'a cru la défaite acquise, jamais Toulouse n'a renoncé. Jamais Toulouse n'a cru que la France fut perdue; jamais Toulouse n'a renoncé à sa victoire, ni à la liberté des hommes, ni à celle des Français et des Françaises.

Pas un instant Toulouse n'a rompu avec le grand passé de la France; jamais Toulouse n'a perdu la foi dans le grand avenir du pays. (Applaudissements.)

Eh bien, maintenant, c'est fait! La libération est une chose faite; elle est faite dans la joie, elle est faite dans la gloire, dans la gloire de nos armées, celles qui sont venues de l'Empire et celles qui, comme lui, sont sorties spontanément

et le ponts endommagés, les ports mutilés et beaucoup de ruines en beaucoup de régions de la patrie.

Nous reprenons notre France avec trois millions d'absents que l'ennemi détient dans une odieuse captivité, à un titre ou à un autre. Nous reprenons la France non point certes désunis dans la guerre, mais séparés par le défaut de communications et de transmissions qui pèsent si lourdement sur les autorités et même sur les particuliers, mais nous reprenons la France résolue à reprendre son chemin, résolue à aller à son but. Ce but, quel est-il? C'est la République, c'est la démocratie, c'est la grandeur de la France.

C'est la grandeur de la France dans un pays rassemblé, rassemblé pour aller plus loin, pour aller plus haut, pour acquiescer ce à quoi nous avons tous rêvé : une plus grande et meilleure France. Et bien, c'est à ce but que nous allons, c'est à ce but que nous marchons jusqu'à ce que nous l'ayons atteint, et nous l'atteindrons comme on fait tout ce qu'il y a de grand, dans l'ordre républicain, le seul que l'on puisse admettre, c'est-à-dire dans l'autorité de l'Etat, qui est la seule qui vaille, la seule qui puisse être admise à partir du moment où les batailles en désordre ont cessé.

(Suite en page 4.)

M. MASSIGLI CONFÈRE AVEC LE GÉNÉRAL DE GAULLE à Toulouse

Toulouse, 16 septembre. — Venant de Paris, M. Massigli est arrivé à Toulouse par avion pour conférer avec le général de Gaulle.

Reportages de
Michel MERI
et Georges CEP

ment du sol national et qui, les unes et les autres, ne font qu'une seule et grande armée française, indivisible comme la la France elle-même.

La libération accomplie, la joie exprimée, il y a devant nous l'avenir. L'avenir, ce sont d'abord et comme toujours des obstacles, des difficultés à vaincre pour arriver au mieux, pour arriver au plus grand, pour arriver au plus pur.

Hélas, nous le savons bien tous : nous reprenons notre pays ravagé, combien de ses régions dévastées, les chemins de fer et les communications coupées, les routes

UN MANDAT D'ARRET

Le discours du Général

(Suite de la 1re page)

Sur le sol de la patrie et où les cadres républicains se dressent de nouveau les pieds sur le sol de la patrie, pour la faire plus heureuse, plus forte et plus grande.

Oui, l'autorité de l'Etat républicain, de tous ceux qui le représentent, voilà ce que la nation veut pour achever de se libérer des difficultés dans lesquelles elle se trouve et de celles qu'elle rencontrera demain; mais, grâce à cela, nous pourrions aller très loin, nous pourrions faire en sorte que le sort de chaque Français, de chaque Française soit meilleur, faire en sorte que notre pays reprenne dans le monde la place qui lui revient, c'est-à-dire une place au premier rang des plus grands.

Je vous ai entendus et vous m'avez entendu, je vous ai vus et vous m'avez vu.

N'est-ce pas que nous sommes bien d'accord pour aller où nous voulons aller, pour y aller ensemble, fraternellement, Français et Françaises, les mains dans les mains.

Et pour l'exprimer maintenant tous ensemble, de tout notre cœur et aussi de toute notre raison, nous allons, Français et Françaises qui êtes ici, nous allons ensemble, pieusement chanter l'hymne national : « La Marseillaise ».

Tandis que le général et sa suite quittent la place du Capitole, la musique de l'armée joue « La Marseillaise » et les hymnes anglais, américain et russe.

« Dans le général de Gaulle,
notre hommage va à la fois
à l'ouvrier d'unité et à l'ou-
vrier de vérité. »

(Allocution radiodiffusée de
M. Etienne Borne, commissaire
régional à l'Information.)

LE GÉNÉRAL DE GAULLE a annoncé que les unités de guerrilla des F.F.I. seraient groupées en formation et participeraient aux batailles à venir.

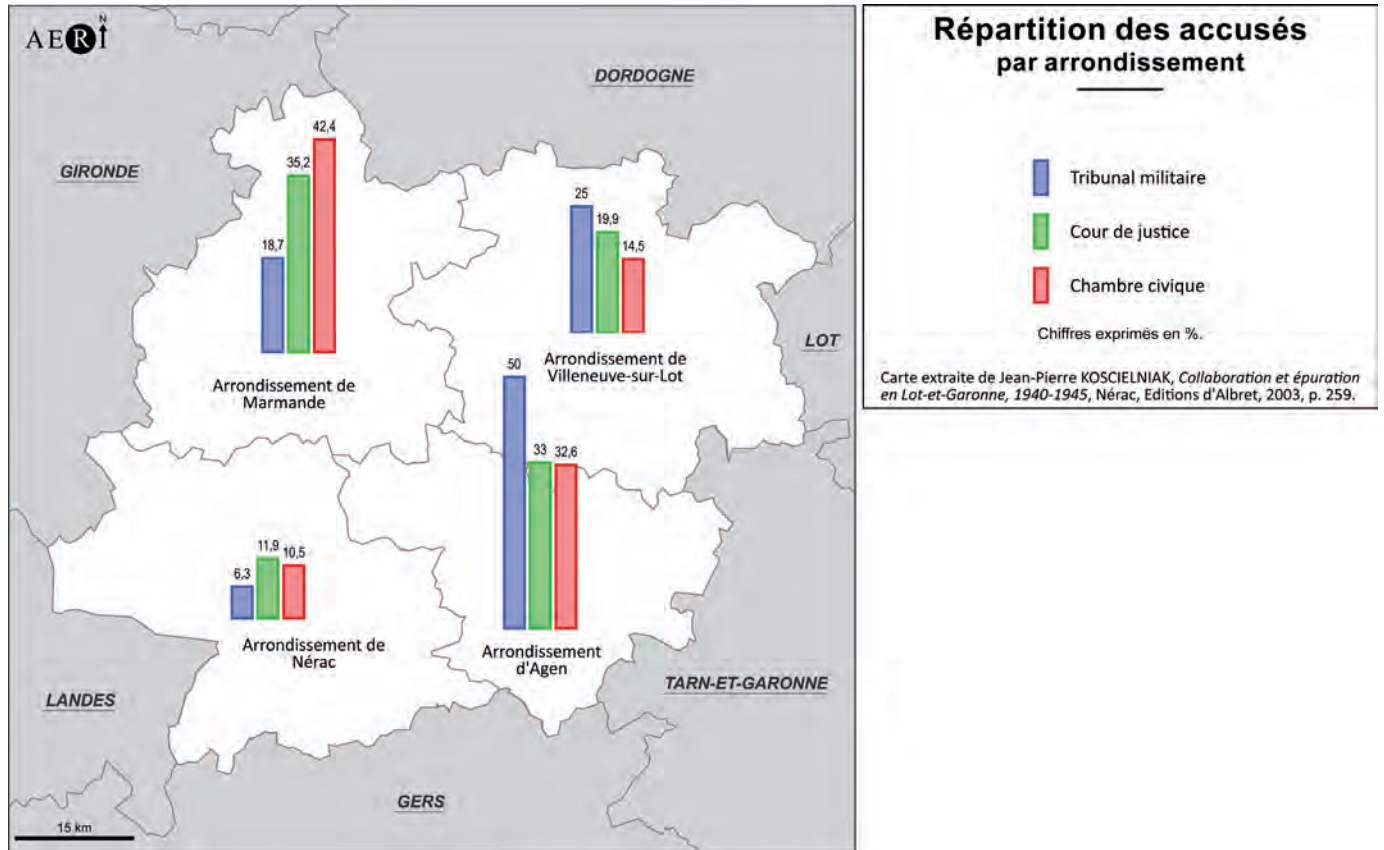
LE GOUVERNEMENT BELGE s'est réuni hier, à 11 heures, sous la présidence de M. Pierlot, président du Conseil.

APRÈS UNE LONGUE INTERRUPTION, la circulation du premier train parti de France à destination de la Suisse est arrivé hier à Genève.

3.3.3 Rendre la justice

69. Carte de la répartition des accusés pour collaboration

Association Mémoire de la Résistance en Lot-et-Garonne, 2011



70. Photographie d'une séance du tribunal militaire spécial d'Agen, octobre 1944

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1 J 1093



La Libération et le retour à la légalité républicaine

71. Certificat de décès d'un collaborateur condamné à mort par le tribunal militaire spécial d'Agen, Tonneins, 23 octobre 1944

Arch. mun. Tonneins, registre des décès

F.F.I.
C.F.L.
BATAILLON MICKEY.

CERTIFICAT DE DECES.

Je soussigné Médecin Lieutenant CAZENAVE du Bataillon Mickey, commis par Monsieur le Commandant d'Armes de la place de TONNEINS pour assister à l'exécution du nommé PIQUEMAL condamné à mort par le Tribunal Militaire d'Agen, avoir constaté le décès du condamné le 23 Octobre à 15 heures.

En foi de quoi j'ai délivré le présent certificat.

TONNEINS, le 23 Octobre 1944.

Le Médecin Lieutenant:
J. Cazenave

3.4 Mais la guerre n'est pas terminée...

72. Rapport journalier du commissaire spécial adressé au cabinet du préfet, Agen, 14 septembre 1944

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1835 W 4

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA
SÛRETÉ NATIONALE

AGN, le 14 Septembre 1944

Chef de Service : M. VEITH

Rapport journalier du 14 Septembre 1944

N° 250

LA SITUATION

La situation reste sensiblement la même et la journée a été calme dans l'ensemble dans le Département.

La population commence à faire des remarques concernant l'insuffisance actuelle du ravitaillement. Elle se rappelle que l'année dernière, à cette époque, des distributions de pommes de terre avaient déjà été faites par le Ravitaillement Général et se demande la raison pour laquelle pareilles distributions font encore défaut jusqu'à ce jour.

La même question se soulève au point de vue du vin. L'opinion prétend que, du moment que par le départ des Allemands les réquisitions massives effectuées par ces derniers sur le vin, n'existent plus, il doit y avoir assez de stocks de vin pour permettre la distribution d'une plus grande quantité par tête et par semaine.

Aucun fait saillant n'a été porté à la connaissance de mon Service au cours de la journée.

LE COMMISSAIRE SPÉCIAL, LOT-ET-GARONNE

Destinataires :

- M. le Commissaire Divisionnaire
Chef du Service Régional des
Renseignements Généraux à
TOULOUSE

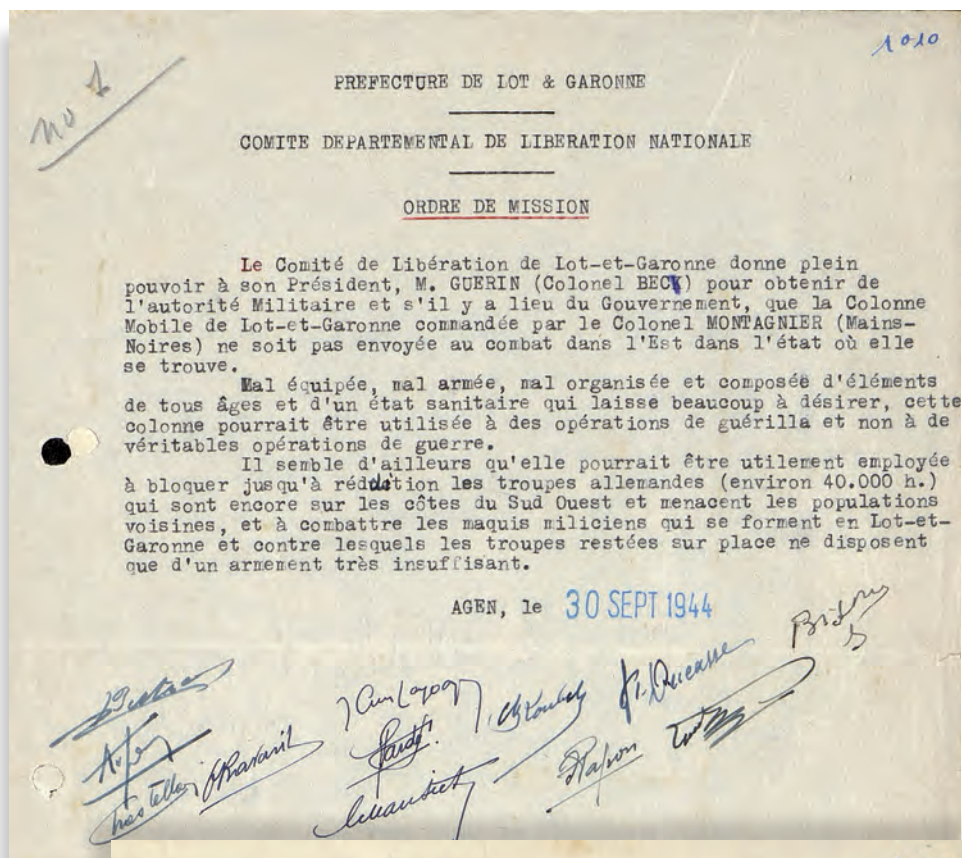
- M. le Préfet de Lot et Garonne.

CAHNET
15 SEP 1944
Lot-et-Garonne

Été 1944

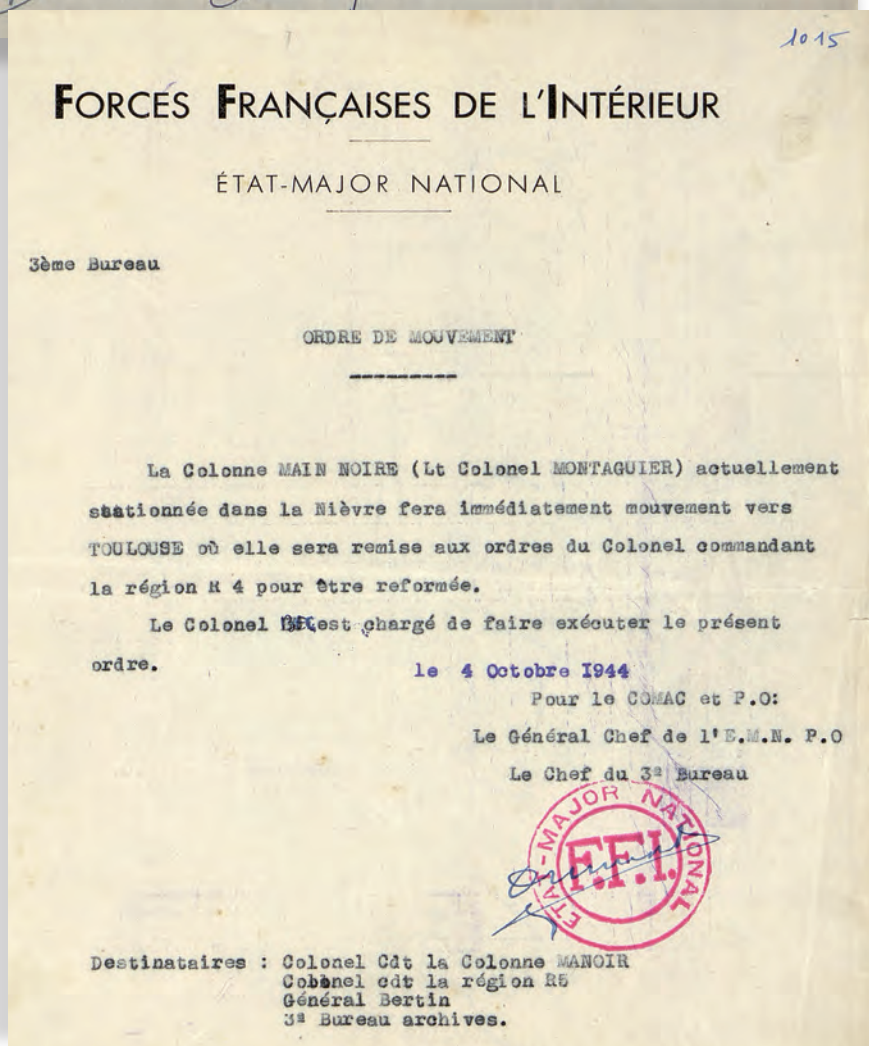
73. Ordre de mission du CDL de Lot-et-Garonne à son président A. Guérin, Agen, 30 septembre 1944

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 163 J



74. Ordre de mouvement pour la colonne Main Noire, FFI, émanant de l'Etat-major national des FFI, Paris, 4 octobre 1944

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 163 J



Le temps des hommages et de la mémoire

75. Photographie d'exhumation de deux jeunes corps de victimes de la répression, Miramont-de-Guyenne, été 1944

Collection Campmas



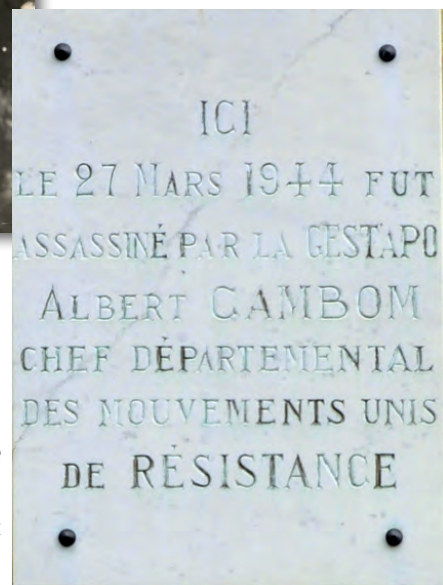
76. Photographie du cortège qui ramène le corps de *Christian* (Albert Cambon), 28 octobre 1944, Marmande

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 163 J



77. Plaque commémorative de l'exécution d'Albert Cambon, rue de la Grande horloge à Agen

Photo Chambelland Xavier. © Département de Lot-et-Garonne



78. Texte de l'allocution prononcée par Alix Guérin, alias colonel *Beck*, chef de la Résistance, lors de l'inauguration de la plaque commémorant l'exécution de *Christian* (Albert Cambon), Agen, 1^{er} novembre 1944

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 163 J

Allocution prononcée par le Cel BEC *le 14 11 44*
et raplé à la radio
à (Radio-Agen) le 2/11/44 -

Ainsi que vous l'indique une plaque commémorative c'est le 27 mars 1944 qu'ici, dans ce restaurant où il se plaisait à venir et à donner ses rendez-vous, que Christian CAMBON dit JASMIN trouve la mort sous une rafale de mitrailleuse.

Lorsqu'il fut tué, JASMIN était Chef Départemental des mouvements unis de Résistance (actuellement désignés sous le nom de Mouvement de Libération Nationale M.L.N.) et par conséquent à ce titre Chef de toutella Résistance du Lot-&-Garonne, car pratiquement il n'existait pas à l'époque d'autre mouvement actif de Résistance que les M.U.R. le plus grand mouvement actuel.

Depuis très longtemps, c'est-à-dire depuis les premiers jours de l'armistice, il était tout naturellement passé à la Résistance. Ses opinions politiques : il était tout acquit aux idées généreuses du socialisme. Son état : il était officier d'artillerie, et de plus ingénieur chimiste, voulait qu'il devienne un parfait terroriste c'est-à-dire un des meilleurs résistants.

Il avait en effet dès l'origine du mouvement pris en mains la direction de l'arrondissement de Marmande en collaboration avec un certain nombre de camarades notamment DARTIAL, GAUTHIER dit GABARA, MAURY qui furent tués à LEVIGNAC, Michel ESCOUBET qui fut blessé et fait prisonnier au même endroit puis enlevé des mains de la Gestapo par un groupe d'amis ; et enfin de nombreux autres camarades dont il me serait difficile de citer tous les noms, mais qui tous appartenaient aux Mouvements Unis de Résistance.

Toute cette brillante équipe de Marmandais travaillaient avec le plus grand courage et la plus stricte discipline. Sous les ordres de JASMIN, elle fut rapidement prise en considération par les services de l'Etat-Major interallié et de très nombreux parachutages d'armes leur furent fait (notamment en 1943 et 1944). Environ soixante tonnes d'armes furent envoyées entre Marmande et La Réole. Ceci représentait un travail important et dangereux à la fois, tant pour la réception que pour le camouflage. Il fallut faire appel à des aides, cette main d'oeuvre quoique réduite au strict minimum était obligatoirement nombreuse. Et parmi, il se trouve d'abord des bavards puis hélas des traîtres qui dévoilèrent à la gestapo tous les agissements de l'équipe. La chasse commença.

Ce furent d'abord des visites domiciliaires faites généralement à l'aube ou en pleine nuit, tant connues de beaucoup d'entre nous, et dans la crainte desquelles tous ceux de la Résistance ont longtemps vécu.

JASMIN échappe de justesse à ces inquisitions de la Gestapo et la vie de vagabondage commença alors pour lui, l'obligeant à être tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, peu de temps au même endroit, chez les

...

parents ou les amis qui voulurent bien le recevoir. Beaucoup dans cette situation étaient neutralisés et leur action fatalement s'en ressentait. Croyez-vous que ce fut son cas ? que cette vie errante mis fin à son activité ? Point du tout, au contraire, elle fut toujours croissante et des arrondissements de Marmande et La Réole il étendit son champ d'action à tout le département, Agen, Villeneuve Nérac devaient tour à tour recevoir ses visites en vue de l'organisation des groupes, des reconnaissances de terrains d'atterrissage et de parachutages, de la création de dépôts d'armes, etc....

Généralement coiffé d'un béret basque, le visage ouvert, le sourire aux lèvres il allait d'un coin à l'autre du département, à pied, par le train, quelquefois en voiture, mais le plus souvent à bicyclette. Sa silhouette était bien connue de nous, elle le fut aussi d'autres, c'est ce qui le perdit.

Quelques temps avant sa mort ou plutôt son assassinat, il avait failli être arrêté dans le train d'Agen à Marmande qui était avec quelques arrières salles de café ou de restaurant nos lieux de rendez-vous.

Sous la conduite d'un indicateur, la gestapo était venue directement dans le compartiment où il se trouvait, une vérification rapide de ses pièces d'identité n'ayant rien donné, les agents de la gestapo se retirèrent visiblement en colère et s'approchant de l'indicateur le semoncèrent vertement. Celui-ci insistant, sans doute sur la véracité de ses dires, les policiers allemands revinrent dans le compartiment, mais CAMBON avait providé de leur éloignement pour descendre à contre-voie et changer tout simplement de wagon. Toutes les menaces qui pesaient sur lui ne refroidissaient jamais son ardeur. Nous lui avions conseillé de ne plus revenir à Agen, de rester éloigné dans la campagne d'où il pourrait par agent de liaisons (ces admirables auxiliaires qui ne seront jamais assez mis à l'honneur) donner ses ordres et ses instructions.

Il restait tout au plus huit jours sans se montrer puis il revenait à Agen où évidemment le poussaient de sérieuses occupations.

Ce fut au cours d'une de ces visites qu'il trouva la fin héroïque que je vais relater ~~à l'approx~~ ici pour vous.

Il était arrivé à Agen dans la journée, à bicyclette, venant des environs de Nérac où se cachait sa femme, admirable compagne qui dut elle aussi, avec sa fillette, abandonner son foyer pour vivre cachée pendant de longs mois.

Il avait vu ses collaborateurs et notamment M. MARQUANT Chef du N.A.P. (noyautage des administrations publiques) M. MERCHEZ, agent de liaisons de l'Etat-Major interallié, Mme DESMAS (appelée Mme CLAUDE) à la fois secrétaire du commissaire de police, M. BETTELER et l'assistance sociale de la Résistance.

....

- 3 -

Le soir à l'heure du repas, ils s'étaient rencontrés, Mme CLAUDE et l'Inspecteur de Police qui était un de ses agents de renseignement. Après le repas d'autres agents devaient venir prendre le café avec lui et recevoir ses ordres ; mais avant la fin du repas, sa présence dans le restaurant ayant été signalée à la gestapo, une dizaine d'entre eux, assistés d'une dizaine de soldats allemands cernaient le restaurant pendant que deux ou trois pénétraient à l'intérieur, faisaient mettre haut les mains à tous les convives ; ils se dirigèrent directement vers la table occupée par CAMBON et ses invités.

A l'ordre qui lui fut donné de mettre haut les mains et de suivre, il répondit en portant la main à sa poche pour y prendre le revolver qu'il avait toujours sur lui "Bande de; vous ne m'aurez pas vivant".

Et c'est alors que l'un des soldats qui accompagnait le Chef de la gestapo (qui s'était déplacé en l'occurrence) se sentant en danger déchargea à bout portant une rafale de mitraillette sur qui s'écroula atteint de 12 ou 13 balles.

Le Chef de la Gestapo était furieux ; à la dernière minute sa proie lui échappait et avec elle toute la source de renseignements qu'il espérait bien pouvoir en tirer.

Voici comment su mourir en véritable héros et martyr celui dont nous honorons et glorifions ici la mémoire, et par lui, la mémoire de tous ceux qui sont morts pour la même cause.

Ici à Agen, dans tout le département, dans cette rue et sur cette place qui porte le nom du régime pour lequel il voulait la victoire ; que cette plaque de marbre où est gravé son nom, rappelle à toutes les générations qui passeront qu'ici mourut lâchement assassiné un Français, un Patriote pour qui le sacrifice de sa vie n'était rien pourvu que la France puisse vivre un jour, libre, forte et en pleine possession de sa souveraineté nationale.

Agen, le 1er novembre 1944



79. Photographie du Colonel Beck, 1944

Collection particulière Serge Guérin



80. Photographie d'Albert cambon, alias Christian puis Jasmin, chef départemental des MUR et de l'AS.

Collection particulière Juliette Monges

81. Tract du Front national de Villeneuve, après le 20 août 1944

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 163 J

APPEL à la Population Villeneuveoise

Le département, tout entier libéré, manifeste avec enthousiasme sa joie d'être enfin débarrassé de la vermine nazie et de voir mis hors d'état de nuire les traîtres et les collaborateurs.

Mais cette libération n'a pas été sans sacrifices, et elle est longue la liste de nos martyrs que nous devons venger.

Dans notre ville, au mois de février 1944, treize patriotes :

AUZIAS Henri, manipulateur des P. T. T. ;
STERN Joseph, Ingénieur ;
BERNARD Fernand, employé au Parc municipal de Toulouse ;
SEROT Bernat, manoeuvre ;
BRUN Roger, employé S. N. C. F. ;
CHAUVET Jean, employé S. N. C. F. ;
SARVISE Félicien, cultivateur ;
MARQUI Alexandre, chaudronnier ;
PELOUZE Gabriel, employé des P. T. T. ;
VIGNE Jean, manoeuvre ;
SERVETO Bertrand, comptable ;
GUIRAL Louis, chauffeur ;
AUBAGNE Louis, mécanicien,

dont le seul crime fut d'aimer la France, tombaient sous les balles des tueurs de Darnand.

A l'intérieur de la Maison Centrale d'Eysses, privés de leur liberté mais non de leur foi patriotique, ils avaient formé une section du Front National, et c'est dans une cour de cette Maison Centrale qu'un triste matin de février ils sont morts en chantant *La Marseillaise*.

Leur sacrifice ne fut pas vain puisqu'il nous est possible aujourd'hui, en toute liberté, d'honorer leur mémoire.

Ils sont morts parce qu'ils voulaient une France propre, une France libre, une France grande et forte.

Cet idéal pour lequel ils luttèrent au sein du Front National, cet idéal pour lequel ils sont tombés reste nôtre.....

Ils sont morts mais le Front National continue...

et c'est pourquoi la section villeneuveoise du Front National fait appel à la population pour qu'elle vienne, **Dimanche 27 Août**, apporter un suprême hommage aux fusillés de Février 44.

Des détails sur l'organisation de cette manifestation seront publiés ultérieurement mais, dès maintenant, nous avons la certitude que Villeneuve en son entier voudra défilé devant son « *Mur des Fédérés* ».

Vive la France ! Vive de Gaulle ! Vive le Front National !

La Section Villeneuveoise du Front National
de lutte pour la Libération.



Photographie de Jean Chauvet

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 155 J



Photographie de Joseph Stern

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 155 J

**82. Défilé d'une compagnie du groupe de résistants « Vény »,
Villeneuve-sur-Lot, 11 novembre 1944**

espace mémorial de la Résistance et de la déportation d'Agen



83. Photographie de personnalités à l'occasion de l'inauguration d'un « autel de la Résistance » et d'une manifestation franco-belge, Sérignac-Péboudou, 8 octobre 1944

De gauche à droite : l'abbé Destoky, le préfet Duvignau, Mgr évêque d'Agen Rodié, le colonel Beck, Albert Goudounèche, le docteur Henri Cahn

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 163 J



Bibliographie

- Association Mémoire de la Résistance en Lot-et-Garonne, *La Résistance en Lot-et-Garonne*, CD-ROM, AERI, 2011
- AZEMA Jean-Pierre, *Vichy-Paris, les collaborations. Histoire et mémoire*, André Versaille éditeur, octobre 2012
- BURRIN Philippe, *La France à l'heure allemande, 1940-1944*, Paris, Seuil, 1997
- BUTON Philippe, *La joie douloureuse. La Libération de la France*, CNRS/Complexe, 2003
- DE TOFFOLI Pascal, « Le camp de Carrère », *Le Lien. Bulletin d'histoire judiciaire et pénitentiaire en Lot-et-Garonne*, n°5, 2010.
- MARCOT François, *Dictionnaire historique de la Résistance*, R. Laffont, 2006
- ORY Pascal, *Les collaborateurs, 1940-1945*, Paris, Seuil, 1976
- ROUSSO Henry, *Le Syndrome de Vichy de 1944 à nos jours*, Paris, Seuil, édition de 1990
- SOULEAU Philippe, *La ligne de démarcation en Gironde*, Périgueux, Fanlac, 1999
- KOSCIELNIAK Jean-Pierre, *Collaboration et épuration dans le Lot-et-Garonne*, Nérac, Éditions de l'Albret, 2003
- KOSCIELNIAK Jean-Pierre et SOULEAU Philippe (sous la direction), *Vichy en Aquitaine*, Paris, Les Éditions de l'Atelier, 2011
- WIEVIORKA Olivier, *Histoire de la Résistance (1940-1945)*, Paris, Perrin, 2013